Plan de transition climat

CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE TRANSITION CLIMATIQUE



Sommaire

Édito p. 03

1 p. 04

Les ambitions climatiques de Lactalis

Construire notre trajectoire Net Zéro p. 05

Une approche systémique p. 07

Notre impact p. 09

Notre parcours climatique p. 10

Nos engagements clés vers le Net Zéro p. 11

2 p. 12

De l'engagement à l'action

Une transition structurée autour de quatre trajectoires majeures p. 13

TRAJECTOIRE 1 p. 14
Décarboner nos opérations par la réduction des émissions des Scopes 1 et 2

TRAJECTOIRE 2 p. 24
Accompagner la transition de l'élevage laitier par la réduction des émissions FLAG du Scope 3

TRAJECTOIRE 3 p. 31
Favoriser l'alignement climatique des activités du Scope 3 non-FLAG grâce à l'engagement des fournisseurs

TRAJECTOIRE 4 p. 37
Mobiliser les collaborateurs pour soutenir notre trajectoire climat

3 p. 42

Soutenir la transition

Une gouvernance dédiée p. 43

Le financement de la transition p. 45

4 p. 46

S'appuyer sur les dynamiques collectives

Alliances scientifiques et techniques p. 47

Partenariats avec des ONG et programmes territoriaux p. 48

Initiatives territoriales et sectorielles p. 49

Contribuer au développement des standards internationaux de reporting climatique p. 50

5 p. 51

Conclusion

En résumé p. 52

Poursuivre nos trajectoires de transition p. 53

6 p. 54

Annexes

Glossaire p. 55

Méthodologie p. 56

Indicateurs et périmètre des objectifs de réduction p. 57

Agir collectivement pour notre décarbonation





Face à l'urgence climatique et aux attentes croissantes de nos parties prenantes, Lactalis formalise sa stratégie climatique à travers ce plan de transition clair et structuré.

E.B. : Notre activité est directement exposée aux impacts du changement climatique, à la rareté de l'eau et à la perte de biodiversité. Ces risques renforcent notre responsabilité d'agir de manière décisive afin de garantir la résilience et la viabilité à long terme de notre modèle, ainsi que notre capacité à continuer à nourrir l'avenir.

A.B.B. : Ce document poursuit trois objectifs clés : garantir la cohérence et la clarté de notre trajectoire bas carbone, favoriser l'appropriation de celle-ci par l'ensemble de nos équipes et accroître la transparence de notre démarche auprès de toutes les parties prenantes.

Il s'inscrit dans un engagement de long terme aligné sur les normes internationales et les futures exigences réglementaires, notamment la CSRD. À travers ce plan, nous présentons nos actions à court, moyen et long terme, nos leviers de gouvernance ainsi que le suivi de nos engagements, afin de renforcer la crédibilité de notre démarche et de nous positionner parmi les meilleures pratiques de notre secteur.

E.B. : Chez Lactalis, nous portons une responsabilité majeure : agir face aux défis climatiques qui affectent à la fois notre planète et notre secteur d'activité. Cette responsabilité s'accompagne d'une fierté partagée : celle des progrès concrets déjà accomplis grâce à l'engagement quotidien de nos équipes. Ensemble, nous transformons l'ambition climatique en actions concrètes, guidés par une vision claire : une croissance rentable et responsable.

Notre plan de transition reflète une trajectoire pragmatique et de long terme, reconnue par des experts externes.

E.B. : Nous avançons étape par étape, en commençant par les domaines que nous maîtrisons le mieux, puis en élargissant notre action avec le soutien de nos parties prenantes. Cette approche est désormais reconnue grâce à la validation de nos objectifs par l'initiative Science Based Targets, alignée sur la trajectoire de 1,5 °C de l'Accord de Paris.

Atteindre notre engagement Net Zéro d'ici 2050 constitue un défi collectif. Nos 85 500 collaborateurs, aux côtés de nos fournisseurs et de nos clients, sont au cœur de cette transition. Leurs efforts quotidiens rendent possible la transformation de nos activités à chaque niveau de notre chaîne de valeur.

A.B.B. : Ce document présente des actions concrètes et les principaux leviers de décarbonation : réduire les émissions absolues de 46,2 % sur les Scopes 1 et 2 d'ici 2030, de 30,3 % sur le Scope 3 FLAG, et veiller à ce que 73,8 % de nos partenaires adoptent des objectifs fondés sur la science d'ici 2028 (Scope 3 non-FLAG).

E.B. : Nous avançons avec rigueur et pragmatisme, étape par étape, afin de tenir nos engagements. Ce Plan de transition marque une étape clé de ce parcours collectif.

« Il ne s'agit pas seulement de notre trajectoire vers le Net Zéro ; il s'agit également des trajectoires de nos parties prenantes. Nous souhaitons mobiliser l'ensemble de nos partenaires, car ce n'est qu'ensemble que nous serons en mesure de réduire les émissions et de lutter contre le changement climatique. »

EMMANUEL BESNIER
Président de Lactalis

AGNÈS BAUDET-BARBEZANT
Directrice Générale Qualité, RSE et Gestion de crise Groupe



1 Les ambitions climatiques de Lactalis

CONTRIBUER À LA TRANSITION VERS UN AVENIR BAS CARBONE

Le changement climatique transforme de plus en plus notre environnement et remet en question l'équilibre dont dépendent les communautés, les écosystèmes et les économies. L'augmentation des températures mondiales, les sécheresses prolongées et la fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes perturbent déjà les systèmes alimentaires, les infrastructures et les moyens de subsistance dans le monde entier.

Au cours des dernières années, les inondations, les vagues de chaleur et le stress hydrique se sont intensifiés dans plusieurs régions où Lactalis exerce ses activités, affectant directement l'approvisionnement, la production et la logistique.

Dans ce contexte en constante évolution, il est plus que jamais nécessaire de poursuivre les efforts engagés en faveur du climat. En tant qu'entreprise, nous avons à la fois la responsabilité et la capacité de générer un impact positif et durable. En réduisant nos émissions et en soutenant la transition, nous pouvons renforcer la résilience de notre chaîne de valeur ainsi que celle des communautés avec lesquelles nous travaillons.

CONSTRUIRE NOTRE TRAJECTOIRE VERS LE NET ZÉRO

Comprendre les enjeux climatiques mondiaux

Le changement climatique constitue l'un des principaux défis de notre époque. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'augmentation des températures mondiales depuis l'ère industrielle est sans équivoque liée aux activités humaines. L'accumulation des gaz à effet de serre intensifie l'effet de serre, perturbe les équilibres naturels et exerce une pression croissante sur les écosystèmes et les sociétés.

Les scientifiques estiment que, si l'humanité ne change pas rapidement de cap, de nombreuses espèces disparaîtront, la sécurité alimentaire sera menacée et les activités humaines seront compromises d'ici 2100. Nous pouvons déjà en constater les effets : les températures augmentent, entraînant davantage de sécheresses ainsi que des tempêtes plus fréquentes et plus intenses. Ces signaux clairs nous montrent que nous — particuliers, gouvernements et entreprises — devons agir dès maintenant et rapidement, en atténuant le changement climatique grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ces constats renforcent notre conviction qu'il est essentiel d'agir concrètement pour réduire notre impact et ainsi contribuer à la lutte contre le changement climatique.



CONSTRUIRE NOTRE TRAJECTOIRE VERS LE NET ZÉRO

Notre responsabilité face au défi climatique

En tant que leader mondial du secteur laitier, nous sommes pleinement conscients de la responsabilité qui découle de notre position.
Cette responsabilité est déjà façonnée par les réalités auxquelles nous sommes confrontés dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement. Dans les régions exposées à un stress hydrique croissant et à des aléas climatiques, les pressions climatiques affectent directement nos activités industrielles et ont un impact indirect sur notre matière première la plus essentielle : le lait.
Par exemple, notre collecte de lait a été fortement perturbée en Turquie à la suite du séisme de 2023 et au Portugal lors des incendies de forêt de septembre 2025.
Au-delà de ces événements ponctuels, l'évolution des températures, les épisodes de sécheresse et la rareté de l'eau influencent de plus en plus les conditions agricoles, affectant les producteurs avec lesquels nous travaillons ainsi que la disponibilité à long terme des ressources dont dépend notre chaîne de valeur.

Dans le même temps, nous reconnaissons également l'opportunité qui nous est offerte de contribuer aux progrès collectifs. Avec 85 500 collaborateurs répartis dans 49 pays et 23,1 milliards de litres de lait collectés chaque année auprès de 210 000 éleveurs partenaires, notre envergure nous permet de contribuer à la transition vers un avenir plus résilient et moins émetteur de carbone.

La mission de Lactalis *Nourrir l'avenir* exprime l'engagement du groupe en faveur d'une responsabilité à long terme et d'une croissance durable. Dans cet esprit, et guidé par la science, Lactalis s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les Scopes 1, 2 et 3 afin d'atteindre son ambition Net Zéro d'ici 2050. Cet engagement s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C et, idéalement, à 1,5 °C.

Afin de concentrer nos efforts sur un niveau d'ambition approprié, nous avons travaillé avec la Science Based Targets initiative (SBTi), une organisation indépendante qui fournit les référentiels et les critères permettant de définir des objectifs de réduction alignés sur les trajectoires que la science juge nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. **La SBTi a examiné et approuvé nos objectifs en juillet 2024.**



Notre plan de transition climat

Ce plan de transition climat décrit la manière dont nous entendons concrétiser notre engagement Net Zéro au sein de nos activités et de l'ensemble de notre chaîne de valeur. Il offre une vision transparente de notre situation actuelle, des progrès déjà réalisés et des actions qui guideront notre trajectoire dans les années à venir. Il reflète également la manière dont nous avons structuré notre stratégie climatique au fil du temps — depuis la décarbonation de nos procédés industriels jusqu'à l'évolution des pratiques agricoles et le renforcement de la collaboration avec notre chaîne de valeur.

Nous sommes pleinement conscients des défis qui nous attendent. L'atteinte de nos objectifs dépendra non seulement des actions que nous mettrons en œuvre, mais également de notre capacité à travailler en étroite collaboration avec nos parties prenantes, afin de transformer ensemble l'ambition en progrès concrets.

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE

IDENTIFIER NOS IMPACTS, NOS RISQUES ET NOS OPPORTUNITÉS, DE LA FERME À LA TABLE

Notre chaîne de valeur est déjà exposée aux réalités d'un climat en évolution. Les phénomènes météorologiques extrêmes, le stress hydrique, l'évolution de la réglementation et les fluctuations des coûts de l'énergie influencent la manière dont nous produisons, nous approvisionnons, transportons et livrons nos produits. En identifiant ces impacts, risques et opportunités, nous renforçons notre compréhension des points de vulnérabilité de notre chaîne de valeur ainsi que de la manière dont ces pressions sont susceptibles d'évoluer. Cette analyse nous aide à élaborer une stratégie fondée sur des conditions opérationnelles réelles — une stratégie qui anticipe les défis, oriente les décisions et renforce la résilience de notre activité dans la durée.

	ACTIVITÉS EN AMONT		ACTIVITÉS PROPRES	ACTIVITÉS EN AVAL
				
	ACTIVITÉS AGRICOLES	ACTIVITÉS NON AGRICOLES	FLOTTE DE VÉHICULES SITES INDUSTRIELS ET ENTREPÔTS	TRANSPORT ET LOGISTIQUE TRANSFORMATION COMPLÉMENTAIRE PAR LES CLIENTS CONSOMMATION FIN DE VIE
	SCOPE 3 FLAG	SCOPE 3 NON-FLAG	SCOPES 1 ET 2	SCOPE 3 NON-FLAG
	Émissions indirectes de gaz à effet de serre de notre chaîne d'approvisionnement agricole, liées aux changements d'affectation des terres, à la déforestation et aux pratiques agricoles. Chez Lactalis, ces émissions sont principalement liées à nos activités d'approvisionnement en lait.	Émissions indirectes de gaz à effet de serre, en amont de notre chaîne de valeur, liées à l'énergie et aux activités industrielles. Chez Lactalis, elles proviennent principalement des biens et services achetés, du transport et de la distribution, des immobilisations (biens d'équipement), ainsi que des activités liées aux combustibles et à l'énergie.	Émissions directes de gaz à effet de serre issues des sources détenues ou contrôlées par Lactalis, ainsi qu'émissions indirectes liées à l'électricité, à la chaleur, au refroidissement ou à la vapeur achetés et consommés par Lactalis.	Émissions indirectes de gaz à effet de serre, en aval de notre chaîne de valeur, liées à l'énergie et aux activités industrielles. Chez Lactalis, elles proviennent principalement du transport et de la logistique, des transformations complémentaires réalisées par les clients, ainsi que du traitement des produits en fin de vie.
IMPACTS	Émissions importantes de gaz à effet de serre principalement liées à l'élevage laitier, contribuant au changement climatique, à la pollution de l'air et aux impacts sur les écosystèmes et la santé humaine.		Émissions principalement liées à la consommation d'énergie (combustibles et électricité) contribuant au changement climatique et à la dégradation de la qualité de l'air.	Émissions additionnelles de gaz à effet de serre générées par les activités en aval, renforçant les impacts sur le climat et les écosystèmes.
RISQUES	Perturbations de la chaîne d'approvisionnement, notamment sur la disponibilité du lait, et volatilité des prix.		Dépendance énergétique, exposition à la volatilité des prix, ralentissement ou interruption des activités en raison d'événements climatiques.	Perturbations de la chaîne logistique, perte potentielle de parts de marché liée à l'évolution de la demande des consommateurs.
OPPORTUNITÉS	Développement de pratiques agricoles durables, approvisionnement responsable.		Optimisation des opérations logistiques, amélioration de l'efficacité énergétique.	Optimisation des flux logistiques, développement de l'économie circulaire.

Le niveau de détail concernant les impacts, risques et opportunités (IRO) est volontairement limité, et des informations plus complètes sont disponibles dans notre rapport annuel de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE
GÉRER LES RISQUES

Lactalis est confronté à un large éventail d'impacts, de risques et d'opportunités liés au climat, qui reflètent l'étroite interdépendance entre nos activités et les systèmes naturels. Ensemble, ils fournissent un cadre structuré permettant de comprendre comment le changement climatique affecte aujourd'hui notre chaîne de valeur et comment il pourrait influencer nos performances futures. Cette approche intégrée nous aide à anticiper les défis à venir et à définir des priorités, afin d'éclairer nos décisions et de renforcer la cohérence de nos trajectoires climatiques.

LES IMPACTS LIÉS AU CLIMAT
désignent la manière dont nos activités affectent l'environnement. Les identifier nous permet de cibler les domaines prioritaires pour la réduction des émissions et la mise en œuvre d'actions d'atténuation.

LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT
reflètent la manière dont le changement climatique et la transition vers une économie bas carbone peuvent affecter nos opérations, notre chaîne d'approvisionnement et nos performances financières, influençant ainsi la résilience de nos activités dans le temps.

LES OPPORTUNITÉS LIÉES AU CLIMAT
découlent de la transition vers des modèles plus résilients et bas carbone, favorisant les gains d'efficacité, l'innovation et la compétitivité, tout en contribuant à la réduction de notre empreinte environnementale.

Adaptation au changement climatique : préparer l'avenir

Le changement climatique fait de l'adaptation un pilier essentiel de notre stratégie à long terme, aux côtés des mesures d'atténuation. Cette démarche repose d'abord sur une compréhension approfondie des risques physiques liés au climat auxquels sont exposées nos activités et nos bassins d'approvisionnement laitier.

L'analyse de scénarios est au cœur de cette démarche. En nous appuyant sur différentes trajectoires climatiques fondées sur les scénarios du GIEC (SSP et RCP), nous évaluons actuellement les vulnérabilités potentielles de nos activités et leur résilience face à différents futurs climatiques. Menée à l'échelle du groupe, cette analyse sera progressivement enrichie au fil du temps.

Ces travaux nous permettront d'identifier nos priorités d'action et de construire progressivement un plan d'adaptation visant à renforcer la résilience de Lactalis.



Renforcer notre résilience grâce à la gestion de crise

Face à l'intensification des risques environnementaux et à la multiplication des événements extrêmes liés au changement climatique, une gestion efficace des situations de crise est essentielle pour protéger nos activités et assurer leur continuité.
Pour répondre à ces enjeux, Lactalis s'appuie sur un dispositif structuré de gestion de crise conçu pour anticiper, surveiller et gérer les perturbations susceptibles d'affecter ses opérations. Déployé dans l'ensemble des pays où le groupe est présent, ce dispositif repose sur un réseau dédié de gestionnaires de crise formés, ainsi que sur des procédures, outils et supports communs.
Il permet à Lactalis de faire face à des situations de gravité variable, d'en limiter les conséquences opérationnelles, de protéger ses collaborateurs et d'assurer la continuité de ses activités.

NOTRE IMPACT
MESURER POUR MIEUX AGIR

Toute démarche de transition repose sur une compréhension claire de sa situation actuelle. La mesure de notre empreinte carbone nous permet de mieux comprendre nos impacts et d'orienter nos actions là où elles sont les plus pertinentes.
Cette analyse renforce la cohérence de nos décisions, favorise la transparence et soutient notre progression vers un avenir moins émetteur de carbone.

Lactalis a progressivement structuré sa démarche de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre en se concentrant initialement sur ses sites industriels, ses entrepôts et sa flotte de véhicules détenus en propre. Cette démarche a ensuite été étendue à l'ensemble de la chaîne de valeur, intégrant à la fois les activités directes et les activités indirectes, conformément aux référentiels du *GHG Protocol*.

Cette vision globale de nos émissions constitue le point de départ de notre démarche climat et nous a permis d'élaborer un plan d'action cohérent avec l'ampleur de nos impacts.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE CALCULÉES SELON LA MÉTHODOLOGIE DU *GHG PROTOCOL*

SCOPES 1 ET 2
Émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les activités détenues et exploitées par Lactalis

5 %

SCOPE 1
Émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par Lactalis.

SCOPE 2
Émissions indirectes de GES associées à la production de l'électricité, du chauffage, du refroidissement ou de la vapeur achetés par Lactalis.

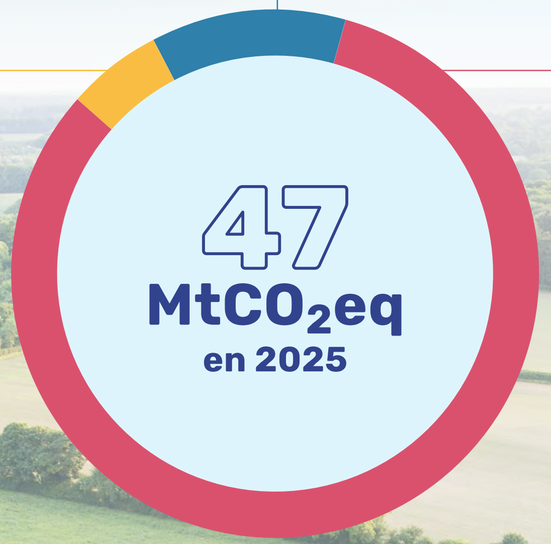
SCOPE 3
Émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) qui résultent des activités de Lactalis mais proviennent de sources qui ne sont ni détenues ni contrôlées par l'entreprise

11,5 %

SCOPE 3 NON-FLAG
Tous les autres types d'émissions indirectes de GES liées à l'énergie et à l'industrie. Chez Lactalis, ces émissions proviennent principalement des biens et services achetés, du transport et de la distribution, des biens d'équipement, ainsi que des activités liées aux combustibles et à l'énergie.

83,5 %

SCOPE 3 FLAG
(Forêts, Terres et Agriculture)
Émissions indirectes de GES provenant des changements d'affectation des terres, de la déforestation et des pratiques agricoles. Chez Lactalis, ces émissions sont principalement associées à nos activités d'approvisionnement en lait.

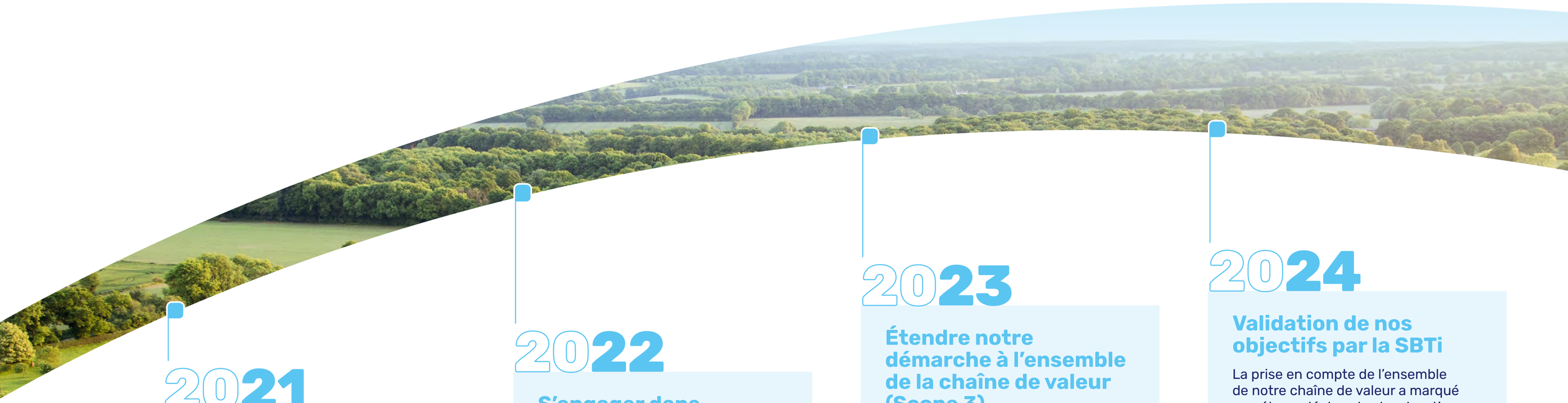


Le saviez-vous ?

Hormis les exploitations partenaires prises en compte dans le Scope 3, Lactalis détient un nombre très limité d'exploitations agricoles. Les émissions associées, classées dans le Scope 1 FLAG, ne représentent qu'une part marginale de l'empreinte carbone de Lactalis.

NOTRE PARCOURS CLIMATIQUE

Nous considérons notre ambition climatique à long terme comme faisant partie d'une responsabilité plus large visant à *Nourrir l'avenir*. En agissant sur les trois axes « Personnes », « Produits » et « Planète », nous construisons une trajectoire qui soutient ceux qui fabriquent nos produits, améliore notre offre aux consommateurs et contribue à préserver les ressources naturelles dont dépend notre chaîne de valeur.



2021

Établir les fondations (Scopes 1 et 2)

Nous avons d'abord concentré nos efforts sur les activités que nous maîtrisons directement : les sites industriels, les entrepôts et notre flotte de véhicules détenus en propre. Cela nous a permis de bâtir des bases solides et de définir de premiers engagements de réduction là où nous pouvions agir immédiatement et efficacement.

2022

S'engager dans une trajectoire fondée sur la science

Dans le prolongement de cette première étape, nous nous sommes officiellement engagés auprès de la Science Based Targets initiative (SBTi) afin d'aligner, dans un délai de deux ans, notre ambition climatique sur les objectifs de l'Accord de Paris et sur une trajectoire de 1,5 °C.

2023

Étendre notre démarche à l'ensemble de la chaîne de valeur (Scope 3)

Alors que les progrès se poursuivaient au sein de nos activités directes, nous avons progressivement élargi notre démarche aux émissions du Scope 3. Compte tenu de la diversité des sources d'émissions concernées, il nous a fallu adapter notre approche afin de mettre en œuvre des actions pertinentes sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.
C'est pourquoi nous avons décidé de fixer deux objectifs spécifiques pour le Scope 3, en distinguant les activités agricoles des activités non agricoles.

2024

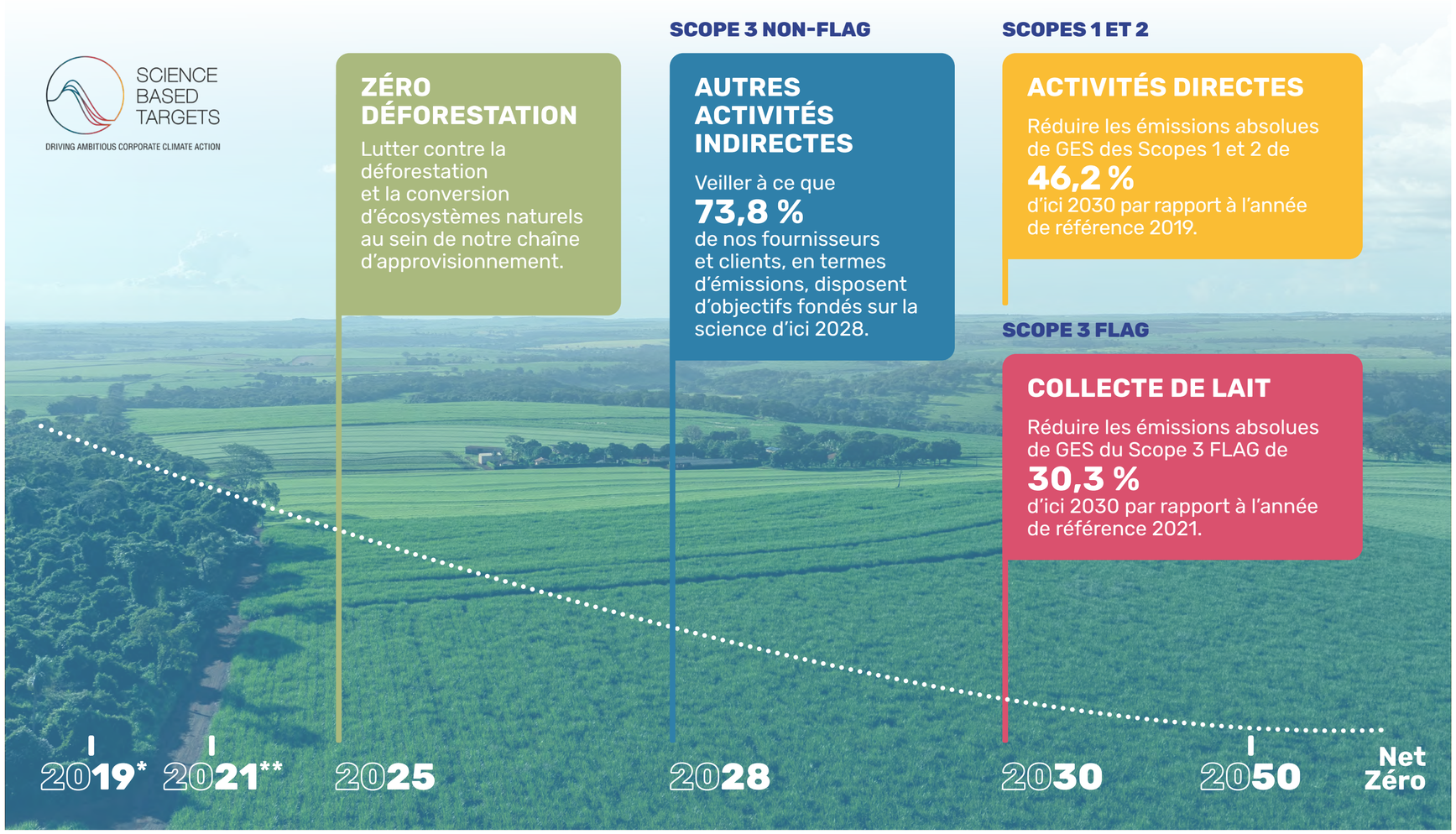
Validation de nos objectifs par la SBTi

La prise en compte de l'ensemble de notre chaîne de valeur a marqué une étape clé dans la structuration de notre démarche climat. Elle nous a permis de soumettre à la SBTi, en 2024, nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court et à long terme.
Validés par la SBTi en juillet 2024, ces objectifs guident notre trajectoire vers le Net Zéro à l'horizon 2050.

SCIENCE BASED TARGETS
DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

NOS ENGAGEMENTS CLÉS VERS LE NET ZÉRO

Nous avons défini des objectifs de réduction clairs et mesurables afin de guider notre transition vers le Net Zéro à l'horizon 2050. Validés par la SBTi en juillet 2024, ces objectifs à court terme nous permettent de traduire notre ambition en actions concrètes et prioritaires, qui constituent les fondements de notre feuille de route à plus long terme. Combinées, ces actions contribueront à la pérennité de nos activités et au renforcement de la résilience climatique de Lactalis.



Que signifie « trajectoire Net Zéro » ?

Atteindre le Net Zéro signifie réduire autant que possible les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur et neutraliser la faible part d'émissions résiduelles qui ne peut être éliminée, afin que nos activités ne contribuent plus à l'accumulation supplémentaire de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
Pour atteindre notre ambition à l'horizon 2050, nous sommes conscients que nos émissions résiduelles devront être neutralisées.
Dans ce contexte, la capacité des végétaux et des sols à stocker du carbone représente un atout stratégique : la séquestration du carbone. En tant qu'acteur du secteur FLAG (Forêts, Terres et Agriculture), nous avons un rôle à jouer pour valoriser le potentiel de stockage de carbone déjà présent au sein de nos activités liées aux terres et poursuivre le développement de la séquestration du carbone dans notre chaîne de valeur.
À l'avenir, nous pourrions également nous appuyer sur des actions d'atténuation au-delà de notre chaîne de valeur (*Beyond Value Chain Mitigation*) afin de soutenir la transition vers le Net Zéro.

Le saviez-vous ?

À l'approche du centenaire de l'entreprise en 2033, nos engagements climatiques se traduisent également par des objectifs internes concrets, qui mobilisent l'ensemble de l'organisation : au moins –50 % d'émissions absolues des Scopes 1 et 2 et –33 % d'émissions absolues du Scope 3 FLAG d'ici 2033.

* Année de référence Scopes 1 et 2 ** Année de référence Scope 3

Pour plus d'informations sur nos engagements climatiques et leur périmètre, veuillez vous référer aux annexes de ce document.



2 De l'engagement à l'action

TRANSFORMER L'AMBITION EN ACTION COORDONNÉE

Pour nous guider vers le Net Zéro à l'horizon 2050, nous construisons une véritable « trajectoire de trajectoires », un mouvement collectif qui rassemble les multiples parcours engagés au sein de notre chaîne de valeur.
Ces trajectoires reflètent la contribution de nos équipes et de nos partenaires et fournissent une orientation commune. Elles soutiennent nos ambitions en faveur des Personnes, des Produits et de la Planète, tout en contribuant à bâtir un avenir plus résilient.

UNE TRANSITION STRUCTURÉE AUTOUR DE QUATRE TRAJECTOIRES MAJEURES

La transition climatique de Lactalis s'articule autour de quatre trajectoires qui traduisent son ambition à long terme en actions concrètes et immédiates. Les trois premières trajectoires se concentrent sur des segments spécifiques de la chaîne de valeur, reflétant le profil d'émissions de Lactalis et orientant les efforts climatiques là où ils peuvent avoir le plus grand impact. La quatrième renforce ces actions en mobilisant les collaborateurs à l'échelle de l'entreprise.

NOS **ENGAGEMENTS**

TRAJECTOIRE 1 — SCOPES 1 ET 2

Réduire nos émissions absolues des Scopes 1 et 2 de
46,2 %
d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019

TRAJECTOIRE 2 — SCOPE 3 FLAG

Réduire nos émissions absolues du Scope 3 FLAG de
30,3 %
d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2021

TRAJECTOIRE 3 — SCOPE 3 NON-FLAG

Veiller à ce que 73,8 % de nos fournisseurs et clients, en termes d'émissions, disposent d'objectifs fondés sur la science d'ici 2028

NOS PRINCIPALES **ACTIONS**

Ces trajectoires consolident les actions clés déjà engagées et les alignent sur les objectifs à court terme validés par la SBTi. Elles fournissent un cadre cohérent pour réduire les émissions et orienter la mise en œuvre dans l'ensemble des entités. Fondées sur une approche multi-locale, elles favorisent l'identification et le déploiement de solutions adaptées aux contextes spécifiques des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Ensemble, elles constituent le socle d'une transition cohérente à l'échelle de l'ensemble de l'entreprise.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET D'ENTREPOSAGE

- **Améliorer l'efficacité opérationnelle :** Mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de production et de stockage.
- **Poursuivre la transition vers des énergies moins carbonées :** Recours à des énergies moins émettrices, par exemple le passage du fioul au gaz naturel.
- **Favoriser la transition vers les énergies thermiques renouvelables :** Réduire la dépendance aux combustibles fossiles et renforcer la résilience des systèmes énergétiques locaux.
- **Favoriser la transition vers l'électricité renouvelable :** Accroître la part d'électricité renouvelable afin de garantir un approvisionnement décarboné et résilient dans différents contextes de réseau.

ACTIVITÉS DE TRANSPORT

- **Optimiser les flux de transport :** Optimisation des plans de transport, amélioration du taux de chargement, etc.
- **Repenser l'utilisation des carburants :** Recours à des carburants alternatifs, installation de pompes électriques, etc.
- **Améliorer les véhicules :** Modernisation de la flotte, installation de limiteurs de vitesse, etc.
- **Améliorer les pratiques de conduite :** Mise en œuvre des meilleures pratiques, formations à l'éco-conduite, etc.

ACTIVITÉS AGRICOLES

- **Élaborer et affiner des feuilles de route climatiques :** Développer des feuilles de route spécifiques pour notre approvisionnement en lait afin de réduire les émissions de GES au niveau des exploitations agricoles.
- **Apporter une assistance technique aux producteurs :** Partage des connaissances et formation, outils numériques de suivi des performances, accès à des produits et équipements bas carbone.
- **Apporter un soutien financier aux producteurs :** Incitations fondées sur la performance, soutien aux solutions fondées sur la nature, subventions reposant sur des partenariats.

ZÉRO DÉFORESTATION
Lutter contre la déforestation et la conversion d'écosystèmes naturels au sein de notre chaîne d'approvisionnement.
Pour plus d'informations sur cet engagement, veuillez consulter notre Politique Forêt.

ACTIVITÉS NON AGRICOLES

- **Sensibiliser les fournisseurs :** Développement de parcours d'accompagnement adaptés au niveau d'avancement sur les sujets climatiques, formations internes à l'adoption d'une stratégie climatique.
- **Accompagner les fournisseurs :** Mettre en place une plateforme collaborative pour renforcer les échanges avec les fournisseurs sur le sujet climat.
- **Collaborer avec les fournisseurs :** Développement de projets communs visant à décarboner notre chaîne de valeur.

NOTRE **CATALYSEUR**

TRAJECTOIRE 4 — ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

- **Développer la culture climatique au sein de l'ensemble de l'organisation**
  Initiatives déployées à l'échelle du groupe pour développer une compréhension commune des enjeux climatiques et de la RSE : Fresque du Climat, Semaine du Développement Durable, *World Cleanup Day,* etc.
- **Renforcer l'expertise et le leadership sur les enjeux climatiques**
  Initiatives ciblées destinées à accompagner les personnes chargées de piloter et de mettre en œuvre nos engagements climatiques : sessions de formation, parcours d'intégration aux enjeux climatiques pour les fonctions liées à la RSE, etc.

Pour plus d'informations sur nos engagements climatiques et leur périmètre, veuillez vous référer aux annexes de ce document.



TRAJECTOIRE 1

DÉCARBONER NOS OPÉRATIONS PAR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DES SCOPES 1 ET 2

AGIR SUR NOS ACTIVITÉS

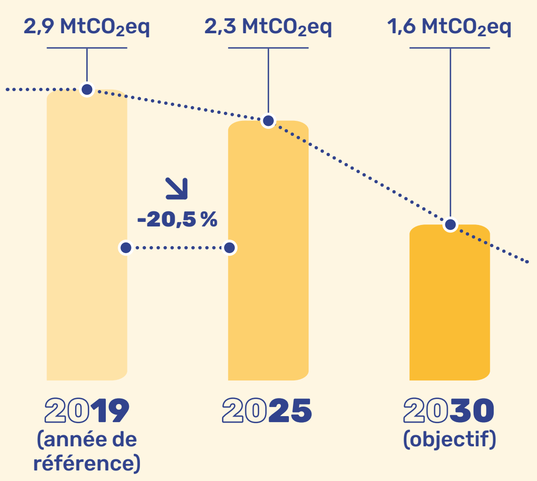
SITES INDUSTRIELS, ENTREPÔTS ET FLOTTE DE VÉHICULES DÉTENUS EN PROPRE



Les sites industriels, les entrepôts et la flotte de véhicules détenus en propre par Lactalis sont au cœur de ses activités et représentent environ 5 % de son empreinte carbone totale.

Ces émissions comprennent les émissions directes issues de la combustion de combustibles (Scope 1) ainsi que les émissions indirectes liées à l'électricité et à la chaleur achetées (Scope 2).

C'est sur ce périmètre que l'entreprise dispose de la plus grande capacité d'action. S'appuyant sur des référentiels reconnus tels que le *GHG Protocol* ou la SBTi, Lactalis a élaboré une feuille de route de décarbonation à l'échelle du groupe en collaboration avec les équipes opérationnelles et techniques.



OBJECTIF 2030

– 46,2 %

Émissions absolues des Scopes 1 et 2 (y compris les émissions biogéniques), année de référence 2019*

* Le périmètre de l'objectif inclut les émissions liées aux terres et les absorptions provenant des matières premières bioénergétiques.

1. SITES INDUSTRIELS ET ENTREPÔTS
LÀ OÙ PREND FORME NOTRE TRANSITION INDUSTRIELLE

Depuis 2019, nous avons réalisé des progrès considérables dans la réduction des émissions directes sur l'ensemble de nos sites industriels et de nos entrepôts. Cette réussite est le fruit d'un effort coordonné et transversal, réunissant des experts en énergie, en opérations et en développement durable afin de traduire nos ambitions climatiques en un impact mesurable.

Au cœur de cette transformation se trouve une feuille de route structurée de décarbonation, déployée pays par pays par les équipes industrielles et logistiques. Tout en étant alignée sur la stratégie climatique globale de Lactalis, chaque feuille de route est adaptée aux réalités locales — cadres réglementaires, niveau de maturité technologique et contraintes propres à chaque pays — garantissant ainsi que les actions soient à la fois pertinentes et réalisables.

Notre approche suit une démarche pragmatique :

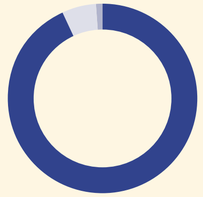
- Assurer la conformité avec les réglementations actuelles et à venir ;
- Appliquer le principe de sobriété en privilégiant des actions simples et économiquement pertinentes permettant de réduire la consommation d'énergie ;
- Améliorer la performance énergétique grâce à des mesures d'efficacité et à des équipements performants ;
- Déployer, lorsque cela est pertinent, des technologies énergétiques bas carbone et renouvelables.

Des plateformes centralisées de reporting énergétique soutiennent ce processus en fournissant des données fiables permettant d'orienter les décisions locales et de suivre les progrès réalisés.

Cette méthode structurée, fondée sur les réalités du terrain, a déjà permis d'obtenir des réductions mesurables et constitue le socle nécessaire à l'atteinte de notre objectif à l'horizon 2030.

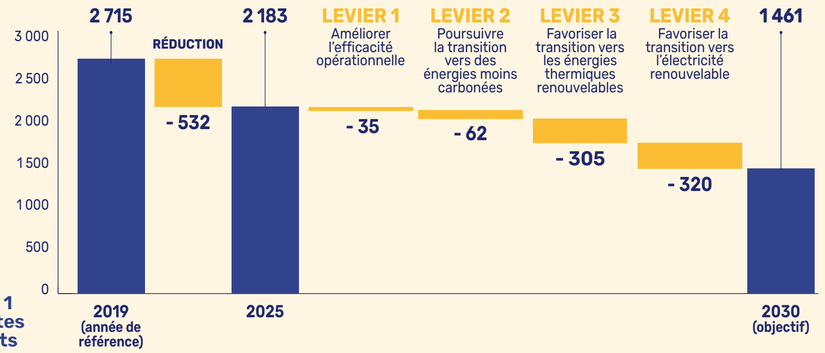
ÉMISSIONS SCOPES 1 ET 2 DU GROUPE EN 2025 :

2,3 $MtCO_2eq$



95 %
des émissions des Scopes 1 et 2 sont associées aux sites industriels et aux entrepôts

TRAJECTOIRE RÉELLE ET PROJETÉE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES POUR LES SITES INDUSTRIELS ET LES ENTREPÔTS (2019-2030) *en $ktCO_2eq$*



Nos efforts s'articulent autour de quatre leviers stratégiques qui définissent notre feuille de route de décarbonation des activités industrielles :

1. **AMÉLIORER L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE**
   Réduire la quantité d'énergie nécessaire à une production équivalente en optimisant les équipements, les procédés et les pratiques.

2. **POURSUIVRE LA TRANSITION VERS DES ÉNERGIES MOINS CARBONÉES**
   Remplacer les sources d'énergie thermique fortement émettrices (comme le charbon ou le fioul) par des alternatives moins carbonées, telles que le gaz naturel, ou par l'électrification des installations à partir d'une électricité faiblement carbonée, comme étape de transition vers une décarbonation complète.

3. **FAVORISER LA TRANSITION VERS LES ÉNERGIES THERMIQUES RENOUVELABLES**
   Décarboner la chaleur utilisée dans les procédés industriels en remplaçant l'énergie thermique d'origine fossile par des sources renouvelables telles que la biomasse, le biogaz ou le solaire thermique.

4. **FAVORISER LA TRANSITION VERS L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE**
   Augmenter la part d'électricité issue de sources renouvelables (telles que le solaire ou l'éolien), soit en la produisant sur site, soit en l'achetant auprès de fournisseurs certifiés d'électricité verte.

La décarbonation au cœur de notre feuille de route industrielle

La décarbonation de nos sites industriels est pleinement intégrée à la feuille de route globale de notre fonction Énergie et Environnement. Elle constitue l'un des différents plans stratégiques qui orientent la fonction à long terme, aux côtés de la conformité réglementaire et de l'atténuation des risques, de la gestion des risques environnementaux et du déploiement de systèmes de management conformes à la norme ISO 14001. Cette stratégie repose sur une politique énergétique déployée à l'échelle du groupe et fondée sur trois principes opérationnels : la sobriété, l'efficacité et la transition énergétique. Ces principes guident nos actions, depuis la réduction des consommations inutiles jusqu'à l'accélération de la transition vers des sources d'énergie moins carbonées, et se traduisent déjà par des actions concrètes. À titre d'exemple, un guide technique a été élaboré et fait actuellement l'objet d'un déploiement à l'échelle du groupe afin de favoriser l'optimisation des équipements existants dans le cadre de projets répondant à nos standards environnementaux et énergétiques.

1. AMÉLIORER L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

ACTIONS CLÉS

- → **Mettre en œuvre les meilleures pratiques d'économie d'énergie sur les sites industriels**
- → **Former et sensibiliser les opérateurs et les équipes de maintenance**
- → **Optimiser les procédés et les utilités (chauffage, air comprimé, éclairage, etc.)**

-35 $ktCO_2eq$

L'amélioration de l'efficacité opérationnelle commence par la modernisation des équipements et des procédés sur l'ensemble de notre périmètre industriel. Nombre de nos sites ont lancé des programmes de remplacement à grande échelle visant des équipements obsolètes et énergivores, notamment les systèmes de réfrigération, les chaudières à vapeur et les lignes de conditionnement.

En partageant les meilleures pratiques entre les sites et en renforçant l'expertise interne, nous permettons à chaque établissement d'identifier et de mettre en œuvre de manière autonome des actions d'économie d'énergie. Sur plusieurs sites en France, les systèmes de réfrigération ont ainsi été repensés afin d'intégrer des solutions de récupération de chaleur ; cette approche est désormais évaluée et déployée dans d'autres pays chaque fois que cela est techniquement réalisable.

Parallèlement, les installations utilisant du fréon HCFC sont progressivement remplacées par des systèmes fonctionnant avec des fluides frigorigènes à faibles émissions, contribuant ainsi à un modèle industriel plus efficace et moins émetteur de carbone.

Donner aux collaborateurs les moyens d'intégrer les enjeux climatiques dans les activités quotidiennes

Chez Lactalis, nous sommes convaincus que derrière chaque projet d'économie d'énergie se trouve une équipe formée et engagée. Sur l'ensemble de nos sites, les opérateurs et les équipes de maintenance ne se contentent pas de mettre en œuvre le changement : ils en sont les moteurs. En leur apportant une solide compréhension des meilleures pratiques en matière d'énergie et de climat, nous veillons à ce que l'efficacité ne soit pas simplement une initiative ponctuelle, mais un état d'esprit ancré dans les pratiques quotidiennes. Les audits énergétiques, les formations internes et le partage de solutions entre les différents sites contribuent à développer cette culture de sensibilisation et d'action.

2. POURSUIVRE LA TRANSITION VERS DES ÉNERGIES MOINS CARBONÉES

ACTIONS CLÉS

- → **Remplacer les combustibles fortement émetteurs par des alternatives de transition**
- → **Adapter les solutions énergétiques aux contraintes propres aux sites locaux**
- → **Réduire les émissions tout en garantissant la continuité des opérations**

-62 $ktCO_2eq$

Dans les contextes où une transition complète vers les énergies renouvelables n'est pas encore techniquement ou économiquement réalisable, nous déployons des solutions de transition qui réduisent les émissions tout en préservant les performances industrielles. Ces actions comprennent le remplacement du fioul ou du charbon par des alternatives moins carbonées, telles que le gaz naturel, l'électrification de la production de chaleur lorsque cela est pertinent, ainsi que la mise en œuvre de systèmes énergétiques hybrides conçus pour préparer les sites à l'intégration future de sources d'énergie renouvelables.

Plusieurs initiatives sont déjà en cours de déploiement. Sur notre site de Retiers, les installations alimentées au charbon ont, par exemple, été remplacées par du gaz naturel, entraînant une réduction de plus de 40 % des émissions directes de gaz à effet de serre à l'échelle du site.
Cette approche pragmatique guide notre prise de décision : nous privilégions les solutions qui permettent des réductions immédiates et mesurables des émissions de carbone, tout en garantissant la fiabilité opérationnelle et la continuité des activités sur l'ensemble de nos sites industriels.

Exploiter les réseaux de chaleur locaux

Le recours aux infrastructures énergétiques urbaines existantes constitue un levier puissant pour décarboner la chaleur industrielle, en particulier les réseaux de chaleur alimentés par des unités d'incinération des déchets ménagers. Ces installations d'incinération connaissent actuellement une transformation importante : augmentation des capacités, intégration de la géothermie et préparation à la capture du carbone. À mesure qu'elles se modernisent, elles offrent des sources d'énergie thermique pertinentes et moins émettrices de carbone. Cette solution a déjà été mise en œuvre sur deux sites en France. D'autres opportunités sont actuellement étudiées, principalement en France, tandis que des évaluations préliminaires sont en cours dans d'autres pays européens.

3. FAVORISER LA TRANSITION VERS LES ÉNERGIES THERMIQUES RENOUVELABLES

ACTIONS CLÉS

- **Remplacer les combustibles fossiles utilisés pour la production de chaleur**
- **Déployer des solutions alternatives renouvelables (par exemple la biomasse)**
- **Concevoir des systèmes thermiques résilients sur le long terme**

-305 $ktCO_2eq$

L'énergie thermique est essentielle à nos procédés industriels et constitue un levier majeur de décarbonation. Nous remplaçons progressivement les combustibles fossiles par des alternatives bas carbone adaptées aux contextes locaux, notamment des chaudières biomasse, des installations solaires thermiques, des études de faisabilité sur le biogaz et des batteries thermiques.

Parmi les solutions disponibles, la biomasse constitue un levier pertinent pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles tout en garantissant un approvisionnement énergétique durable pour les activités industrielles. Elle désigne un large éventail de matières organiques pouvant être utilisées comme sources d'énergie renouvelable, notamment les résidus forestiers, les copeaux de bois, les déchets agricoles, les broyats d'emballages en bois et les résidus issus de l'entretien des haies. Lorsqu'elle est issue de sources durables, la biomasse peut être transformée en chaleur pour les procédés industriels, offrant ainsi une alternative viable aux combustibles fossiles. Dans toute l'Europe, la biomasse utilisée dans nos activités est certifiée durable conformément aux critères de la directive RED II (Directive sur les énergies renouvelables), garantissant la traçabilité, la durabilité et une comptabilisation rigoureuse du carbone.

En remplaçant les combustibles fossiles par de la biomasse certifiée, nous pouvons réduire significativement les émissions sur site, notamment dans les applications thermiques nécessitant de hautes températures.

De nouvelles installations biomasse ont récemment été mises en service à Mayenne et à Craon, produisant 173 000 MWh d'énergie thermique renouvelable par an. Ces projets s'inscrivent dans la continuité des transitions engagées à Charchigné et à Domfront, où des installations fonctionnent à la biomasse depuis 2016. Une nouvelle installation est également en cours de construction à Corcieux, en partenariat avec un opérateur tiers.

Au-delà de la France, deux projets supplémentaires sont actuellement en cours de développement en Espagne. Ces initiatives constituent des étapes clés de notre feuille de route de décarbonation, contribuant à renforcer les chaînes d'approvisionnement locales et à réduire notre exposition à la volatilité des prix des combustibles fossiles.



TÉMOIGNAGE

« Chez Lactalis, le rôle de l'Expert Énergie est d'apporter de la cohérence et une dynamique commune au sein d'un vaste réseau de sites. Chaque année, nous consolidons l'ensemble des idées et des projets issus du terrain, qu'ils soient déjà matures ou encore exploratoires, et nous utilisons cette vision globale pour identifier ce qui peut réellement accélérer la décarbonation. Nous mettons en relation les équipes de différents pays, favorisons l'émergence de solutions prometteuses et nous nous appuyons à la fois sur les retours d'expérience internes et sur la veille technologique externe pour orienter les décisions. Nos relais sur le terrain jouent un rôle déterminant : ils transforment les meilleures pratiques en habitudes quotidiennes et expérimentent les innovations là où elles sont les plus pertinentes. Cet échange permanent entre la connaissance du terrain et la coordination globale est ce qui rend la transformation possible — une dynamique collective dans laquelle chaque contribution renforce l'ensemble. »

Hélène, Cheffe de département Énergie

4. FAVORISER LA TRANSITION VERS L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

ACTIONS CLÉS

- **Augmenter la part de l'électricité renouvelable dans la consommation totale**
- **Développer la production sur site lorsque cela est possible, notamment au moyen de panneaux solaires**
- **Sécuriser un approvisionnement en électricité renouvelable hors site grâce à des contrats d'achat d'électricité (PPA) ou à des offres d'électricité verte**

-320 $ktCO_2eq$

L'électricité représente une part croissante de notre mix énergétique et constitue une opportunité majeure de décarbonation. Nous accélérons le recours à l'électricité renouvelable grâce à trois leviers complémentaires : la production sur site (principalement solaire), l'approvisionnement hors site via des certificats d'attributs énergétiques et la conclusion de contrats d'achat d'électricité à long terme (*Power Purchase Agreements* – PPA) avec des fournisseurs.

Développer les installations photovoltaïques

Les installations photovoltaïques se développent sur l'ensemble de nos sites, soutenant ainsi notre transition vers l'électricité renouvelable. Des panneaux solaires installés en toiture et au sol ont déjà été déployés en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Italie, en Belgique, en Turquie, en Inde et en Croatie.
Ces installations contribuent directement à la réduction des émissions — à hauteur d'environ 15 000 tCO_2eq — et au renforcement de l'autonomie énergétique.
Au-delà des réductions d'émissions de carbone, les projets solaires renforcent également la résilience des sites et favorisent l'engagement des collaborateurs en rendant la transition énergétique visible et concrète à l'échelle locale.



Décarboner nos entrepôts

Les entrepôts sont également intégrés à la stratégie de décarbonation de l'entreprise, avec des solutions adaptées à leur contexte opérationnel spécifique. Cette démarche est portée au quotidien par les équipes Supply Chain dans le cadre de leur feuille de route RSE et s'appuie sur les mêmes quatre piliers de décarbonation que ceux déployés sur les sites industriels.

Dans le domaine de l'entreposage, les mesures de décarbonation couramment mises en œuvre comprennent notamment :
- L'optimisation de la logistique, notamment grâce aux systèmes de gestion d'entrepôt, à la réduction des stocks et aux plateformes logistiques mutualisées.
- Le renforcement de l'isolation thermique afin de réduire les besoins en chauffage et en refroidissement.
- L'installation de panneaux solaires en toiture afin de renforcer l'autonomie énergétique à l'échelle locale.



PROCHAINES ÉTAPES

La transformation de nos activités industrielles n'est pas seulement un défi technique : c'est un engagement collectif. Pour atteindre le niveau de décarbonation requis par les enjeux climatiques, nous continuerons à engager nos équipes, à faire évoluer nos pratiques et à agir en cohérence avec notre raison d'agir.

Accélérer le changement grâce à l'expertise et la collaboration

Parce que la décarbonation de nos activités repose autant sur les femmes et les hommes que sur les technologies, nous continuerons à nous appuyer sur ce qui rend cette transition possible : l'expertise de nos équipes et la solidité de nos collaborations externes.

Dans les années à venir, nous renforcerons les partenariats essentiels au déploiement à grande échelle des énergies renouvelables — tant sur site qu'hors site — et nous continuerons à développer nos compétences internes afin de soutenir la mise en œuvre de solutions bas carbone.
La collaboration stratégique demeurera un levier majeur, notamment grâce à notre participation à des initiatives en Europe et aux États-Unis, qui nous apportent des enseignements précieux sur les technologies émergentes et les futures trajectoires de décarbonation.

Nous renforcerons également notre capacité d'anticipation et d'adaptation grâce à une veille réglementaire et technologique structurée, soutenue par des partenaires experts et des outils internes.

Accroître notre impact grâce à l'innovation et à l'excellence opérationnelle

La décarbonation est intégrée à notre manière d'opérer. Nous améliorons en permanence la performance énergétique de nos sites industriels et de nos entrepôts, en accordant une attention particulière aux émissions fixes et à l'utilisation responsable des ressources.

Forts des progrès réalisés, nous nous orientons désormais vers un éventail plus large de solutions combinant des technologies matures et de nouvelles avancées technologiques. Plusieurs technologies sont actuellement évaluées en vue d'une adoption à moyen terme, tandis que d'autres font l'objet d'une veille en perspective d'un développement à long terme. Notre intérêt se porte principalement sur les technologies susceptibles de réduire significativement les émissions thermiques, telles que les innovations dans la production de biogaz, les pompes à chaleur avancées, les solutions Power-to-X et les technologies de captage du carbone.

Il n'existe pas de solution universelle. Notre approche est pragmatique et adaptée aux réalités locales, reconnaissant que les contextes technologiques et réglementaires diffèrent selon les pays et les régions.

S'ancrer dans la stratégie de l'entreprise

À l'avenir, la décarbonation de nos sites industriels et de nos entrepôts demeurera un levier central pour concrétiser l'ambition de Lactalis en faveur d'une croissance responsable à long terme. Ancrée dans notre raison d'agir — Nourrir l'avenir — et alignée sur notre vision à l'horizon 2050, cette feuille de route continuera d'évoluer en tant que moteur essentiel de notre transformation. Dans les années à venir, les feuilles de route opérationnelles des fonctions Énergie et Environnement et Supply Chain seront renforcées pour garantir le déploiement de la stratégie de décarbonation.

Cela signifie aligner la planification industrielle (Plans Long Terme) avec les décisions d'investissements pour permettre de suivre nos objectifs de réduction carbone, afin que la réduction des émissions devienne un indicateur de performance partagé entre les différentes fonctions et zones géographiques.

Enfin, nous continuerons à intégrer la décarbonation dans notre conception de la création de valeur, non seulement à travers les économies de coûts ou la conformité réglementaire, mais aussi comme un facteur de résilience et de compétitivité à long terme. Ce faisant, nous réaffirmons que la durabilité n'est pas une contrainte, mais une opportunité stratégique qui façonnera l'avenir de notre modèle industriel.

2. TRANSPORT EN PROPRE
UNE MOBILITÉ REPENSÉE POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS

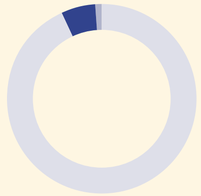
Depuis 2019, nous avons accompli des progrès significatifs dans la réduction des émissions directes liées à notre flotte de véhicules détenus en propre. Ces résultats sont le fruit d'une combinaison de plusieurs actions, allant de l'optimisation des opérations de transport à la transformation progressive de nos pratiques opérationnelles.

La décarbonation de nos activités de transport en propre, qui couvrent nos véhicules de fonction ainsi que l'ensemble de nos flux logistiques – de la collecte des matières premières à la livraison finale des produits –, repose sur une approche collective combinant des leviers communs à l'échelle du groupe et une forte implication des équipes locales.
En favorisant le partage des meilleures pratiques et en renforçant les compétences internes, nous permettons à chaque pays de concevoir et de mettre en œuvre des actions d'optimisation du transport adaptées à son contexte spécifique.



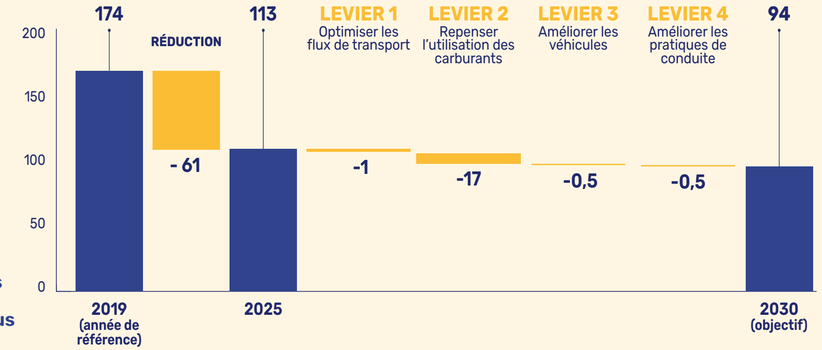
ÉMISSIONS SCOPES 1 ET 2 DU GROUPE EN 2025 :

2,3 $MtCO_2eq$



5 %
des émissions des Scopes 1 et 2 sont associées à la flotte de véhicules détenus en propre par Lactalis

TRAJECTOIRE RÉELLE ET PROJETÉE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES DE LA FLOTTE DÉTENUE EN PROPRE PAR LACTALIS (2019-2030) *en $ktCO_2eq$*



Dans le cadre de l'engagement de Lactalis en faveur de l'action climatique, les équipes responsables des flottes de véhicules et des activités de transport déploient des feuilles de route visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par leurs activités. À cette fin, Lactalis a identifié quatre leviers d'action clés :

1. **OPTIMISER LES FLUX DE TRANSPORT**
   Améliorer la planification des transports, notamment en optimisant les fréquences de livraison et le taux de chargement, afin de réduire les distances parcourues et d'optimiser l'utilisation des véhicules.

2. **REPENSER L'UTILISATION DES CARBURANTS**
   Réduire notre consommation de carburant et développer le recours à des énergies alternatives (carburants ou électricité), afin de diminuer l'intensité carbone de l'énergie utilisée.

3. **AMÉLIORER LES VÉHICULES**
   Moderniser la flotte en s'appuyant sur des technologies et équipements favorisant l'efficacité énergétique, tels que les systèmes d'informatique embarquée, les limiteurs de vitesse et les motorisations de dernière génération.

4. **AMÉLIORER LES PRATIQUES DE CONDUITE**
   Mettre en œuvre les meilleures pratiques et dispenser des formations à l'éco-conduite afin de réduire les émissions.

1. OPTIMISER LES FLUX DE TRANSPORT

ACTIONS CLÉS

- **Mettre régulièrement à jour les plans de transport afin de les aligner sur les schémas d'approvisionnement**
- **Réduire les kilomètres parcourus à vide et améliorer le taux de chargement**
- **Rationaliser les itinéraires et les fréquences de livraison grâce à l'intégration des réseaux logistiques**

-1 $ktCO_2eq$

L'optimisation des flux de transport constitue un levier logistique majeur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport.

En réduisant les distances parcourues, en limitant les trajets à vide et en maximisant le taux de chargement des véhicules, les équipes logistiques agissent directement sur la consommation de carburant et les émissions de CO_2eq.
En France, l'alignement des plans de transport sur les courbes de collecte du lait illustre comment la planification des tournées et l'optimisation des horaires permettent de réduire les kilomètres inutiles, d'améliorer les taux de remplissage et de diminuer les émissions, tout en générant des gains de productivité annuels.

Au-delà de l'optimisation des itinéraires et des horaires, l'amélioration du taux de chargement constitue un autre levier de décarbonation puissant intégré aux opérations logistiques quotidiennes. En maximisant la charge utile de chaque trajet, les équipes logistiques réduisent le nombre de déplacements nécessaires ainsi que l'intensité carbone par unité transportée.

Cette démarche est illustrée en Turquie, où l'optimisation du chargement des camions a permis une réduction de 30 % des émissions de CO_2eq, démontrant ainsi comment des décisions logistiques opérationnelles peuvent se traduire par un impact rapide et mesurable.

Développement du transport multimodal

Le transport multimodal constitue un levier puissant pour réduire l'empreinte carbone de la logistique, en particulier pour les flux longue distance.
En transférant une partie des volumes transportés de la route vers des modes de transport moins émetteurs, tels que le rail, il permet de réduire significativement l'intensité carbone du transport tout en maintenant les performances opérationnelles. Cette approche est mise en œuvre chez Lactalis Canada depuis 2020 à travers un programme de transport intermodal pour les flux longue distance entre l'Est et l'Ouest du Canada, avec pour objectif de transférer près de 70 % du transport routier vers le rail. Depuis sa mise en œuvre, cette initiative a permis de réduire les émissions associées au transport de près de 30 % par rapport à 2019, soit un impact équivalent au retrait d'environ 3 000 camions de la circulation chaque année.

2. REPENSER L'UTILISATION DES CARBURANTS

ACTIONS CLÉS

- **Adopter des énergies alternatives (carburant ou électricité) afin de réduire les émissions de carbone**
- **Intégrer des technologies à haute efficacité énergétique au sein des flottes de véhicules**
- **Diversifier les sources de carburant afin de soutenir les transitions énergétiques locales**

-17 $ktCO_2eq$

Les émissions du transport sont étroitement liées à la consommation de carburant. L'optimisation de cette consommation permet une réduction immédiate des émissions de CO_2eq et abaisse le seuil de référence pour les actions futures.
Les mesures opérationnelles et la modernisation des équipements – tels que de nouveaux tracteurs équipés de systèmes de climatisation autonomes – limitent le recours au ralenti moteur, réduisent la consommation de carburant et les émissions tout en améliorant le confort du conducteur.
Cette approche fondée sur la sobriété énergétique permet d'optimiser l'utilisation de carburant et de renforcer la performance environnementale de nos opérations.
Une fois les besoins en carburant réduits, le recours à des carburants moins carbonés permet d'amplifier les réductions d'émissions. Dans ce contexte, le remplacement du diesel conventionnel par des alternatives telles que les biocarburants contribue à réduire davantage l'intensité carbone par kilomètre parcouru sans perturber les opérations.



Dans plusieurs régions, les véhicules fonctionnant au diesel permettent déjà une transition pragmatique et progressive vers des carburants plus propres tels que le XTL, en valorisant les flottes existantes tout en réduisant les émissions.
En parallèle, le développement progressif de solutions bi-énergie au sein de l'entreprise élargit les possibilités d'utilisation d'énergies alternatives et participe également à la réduction de l'empreinte carbone des activités de transport.

3. AMÉLIORER LES VÉHICULES

ACTIONS CLÉS

- **Moderniser la flotte afin de réduire les émissions et d'améliorer l'efficacité énergétique**
- **Limiter la vitesse des véhicules afin d'optimiser la consommation de carburant et de renforcer la sécurité**
- **Déployer des technologies intelligentes et des systèmes informatiques embarqués afin de limiter le temps de fonctionnement des moteurs**

-0,5 $ktCO_2eq$

La réduction de notre empreinte carbone passe également par des actions ciblées sur les véhicules de notre flotte. L'objectif est concret : consommer moins d'énergie et retirer progressivement du parc les véhicules les plus émetteurs afin de réduire les émissions absolues. Cela passe notamment par un renouvellement ciblé de la flotte — comme en Italie, où 84 véhicules utilitaires légers diesel ont été retirés du parc —. Des actions complémentaires sont également déployées pour éviter la consommation superflue de carburant, notamment grâce à la maintenance préventive des véhicules et au suivi régulier de la pression et de l'état des pneumatiques. Complémentaire à nos autres leviers portant sur l'optimisation des flux de transport et l'utilisation des carburants, l'amélioration des véhicules exploités renforce les réductions d'émissions dans les opérations quotidiennes.

Afin que ces choix produisent des résultats durables, nous nous appuyons sur des technologies intelligentes et sur des systèmes informatiques embarqués pour transformer les intentions en réductions mesurables. Les limiteurs de vitesse et les dispositifs d'arrêt automatique du moteur permettent de limiter les excès de vitesse et le fonctionnement au ralenti des véhicules, réduisant ainsi la consommation de carburant et les émissions associées ; les solutions de télémétrie fournissent des informations en temps réel sur la conduite et les performances des véhicules, facilitant le suivi des résultats et l'identification d'opportunités d'amélioration, tout en contribuant à des opérations plus sûres.

Ensemble, ces mesures rendent la flotte plus sobre, plus connectée et plus efficiente, tout en consolidant les réductions d'émissions obtenues grâce aux autres leviers de décarbonation.

4. AMÉLIORER LES PRATIQUES DE CONDUITE

ACTIONS CLÉS

- **Promouvoir l'éco-conduite grâce à des formations et un accompagnement réguliers**
- **S'appuyer sur les technologies pour suivre et optimiser les comportements de conduite**
- **Favoriser l'amélioration continue grâce à des retours réguliers sur les performances**

-0,5 $ktCO_2eq$

L'amélioration des pratiques de conduite vise à optimiser l'utilisation des véhicules afin de rendre le transport plus sûr, plus efficace et moins intensif en carbone. Ce levier repose largement sur les comportements et la sensibilisation des conducteurs, en complément des améliorations techniques et du développement des compétences pratiques. Grâce à des formations régulières et à un accompagnement à l'éco-conduite, les conducteurs acquièrent des réflexes favorisant une conduite plus efficiente tels que l'anticipation des freinages, la maîtrise des accélérations et l'optimisation des changements de vitesse — des gestes simples qui permettent de réduire la consommation de carburant et les émissions. En France, par exemple, près de 100 conducteurs participent tous les 13 mois à des sessions dédiées à l'éco-conduite, afin d'ancrer ces pratiques dans leur quotidien.

Ces actions sont complétées par des outils numériques qui permettent de mesurer et de suivre les performances de conduite.

En Pologne, des systèmes basés sur le GPS analysent ainsi les comportements de conduite et fournissent des données objectives sur les pratiques favorisant l'efficacité énergétique. En Espagne, des retours d'information semestriels permettent aux conducteurs de comparer leurs performances à celles de véhicules similaires, encourageant ainsi l'amélioration continue et le partage des bonnes pratiques.

En fournissant des analyses personnalisées, les solutions numériques contribuent à ancrer les bonnes pratiques dans les opérations quotidiennes. Au-delà de leurs bénéfices environnementaux, ces pratiques de conduite plus efficientes participent à prolonger la durée de vie des véhicules, à réduire les coûts de maintenance et à améliorer le confort des conducteurs, faisant de ce levier un élément clé d'un transport plus durable.

PROCHAINES ÉTAPES

La décarbonation du transport n'est pas un effort ponctuel, mais une transformation durable de la manière dont nous acheminons les marchandises au quotidien. En nous appuyant sur les progrès déjà accomplis, nous poursuivrons la décarbonation du transport en mobilisant nos équipes, en tirant parti des technologies et en inscrivant nos actions dans la stratégie à long terme de Lactalis.

Mobiliser et engager nos équipes

La réussite de notre transition repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la rendent possible chaque jour. Nous continuerons à former et à accompagner nos conducteurs grâce à des programmes d'éco-conduite renforcés, axés sur la sensibilisation et l'adoption de comportements responsables au volant. Ces formations seront adaptées aux contextes locaux et accompagnées de retours réguliers fondés sur des données réelles de conduite.

Au-delà de la mobilisation interne, nous souhaitons renforcer nos collaborations avec des organismes de formation, des coalitions sectorielles et des réseaux spécialisés en durabilité. Ces partenariats nous permettront de partager les meilleures pratiques, d'anticiper les évolutions réglementaires et de co-développer des solutions innovantes.

Enfin, afin d'accompagner durablement notre transformation, nous renforcerons notre capacité d'anticipation et d'adaptation grâce à une veille réglementaire et technologique structurée au sein des équipes logistiques. Cette veille contribuera à éclairer nos choix, à anticiper les évolutions du marché et du cadre réglementaire, et à identifier les solutions innovantes les plus pertinentes pour soutenir notre trajectoire de décarbonation.

Tirer parti de la technologie et de l'innovation

Pour aller plus loin, nous continuerons à investir dans des solutions technologiques favorisant un transport plus intelligent et plus propre. Cela comprend le déploiement de systèmes avancés de télématique, l'optimisation des itinéraires grâce à l'intelligence artificielle ainsi que le suivi en temps réel de la consommation de carburant et des émissions. Ces outils nous aideront à réduire les kilomètres parcourus à vide, à améliorer les taux de chargement des camions et à identifier de nouvelles opportunités d'amélioration continue.

Parallèlement, le renouvellement progressif de notre flotte reposera de plus en plus sur des modèles à faibles émissions, notamment des véhicules électriques, hybrides ou compatibles avec les biocarburants. Cette transition sera guidée à la fois par les enjeux environnementaux et par la recherche d'efficacité opérationnelle.

Nous adapterons le rythme et les modalités de cette transformation aux réalités locales, afin de garantir la pertinence et l'efficacité des solutions déployées dans chaque pays.

Aligner nos actions sur la stratégie de Lactalis

Notre feuille de route de décarbonation du transport n'est pas un projet annexe ; elle constitue un élément à part entière de notre vision à long terme d'une croissance durable. Son déploiement repose sur une approche intégrée, dans laquelle les équipes logistiques contribuent chaque jour à la décarbonation du transport à travers leurs pratiques et leurs décisions opérationnelles. Structurée par le Plan à Long Terme (PLT) Supply Chain et déployée dans les pays du groupe, cette démarche permet de coordonner les actions de décarbonation du transport.

Dans les années à venir, nous intégrerons davantage la décarbonation du transport dans nos décisions d'investissement et notre planification logistique, afin que l'évaluation de l'impact carbone éclaire les choix de mobilité à l'échelle du groupe.

Parallèlement, nous continuerons à étudier la manière dont les gains d'efficacité, la réduction de la consommation de carburant et l'optimisation logistique peuvent soutenir nos efforts de décarbonation.

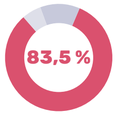
Ensemble, ces actions contribueront à la trajectoire de décarbonation du transport de l'entreprise à long terme.



TRAJECTOIRE 2

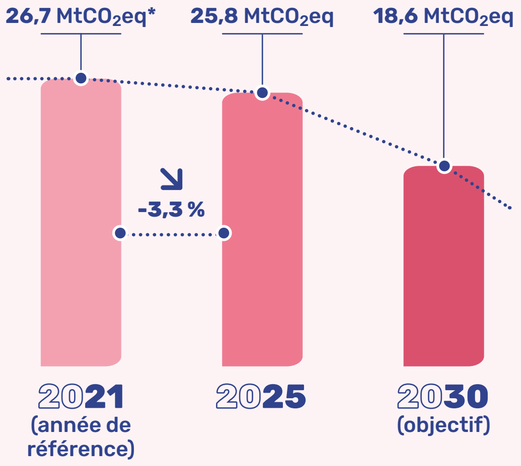
ACCOMPAGNER LA TRANSITION DE L'ÉLEVAGE LAITIER PAR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS FLAG DU SCOPE 3

AGIR EN AMONT POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS



APPROVISIONNEMENT EN LAIT CRU ET PRATIQUES AGRICOLES BAS CARBONE

Les activités agricoles et l'approvisionnement en lait représentent la part la plus importante de nos émissions, ce qui fait des actions menées au niveau des exploitations agricoles un élément central de notre stratégie climatique. Ces dernières années, nous avons renforcé notre compréhension des émissions en amont et développé les capacités nécessaires pour agir efficacement.
En réunissant les équipes RSE et les équipes en charge de l'approvisionnement en lait dans différents pays, nous avons mis en place un socle commun qui favorise le déploiement de solutions concrètes adaptées aux systèmes d'élevage locaux.



OBJECTIF 2030

-30,3 %

d'émissions absolues du Scope 3 FLAG (couvrant au moins 67 % des émissions totales du Scope 3 FLAG, par rapport à l'année de référence 2021)

* Bien que les émissions totales du Scope 3 FLAG couvrent un périmètre agricole plus large, l'objectif de réduction de Lactalis à l'horizon 2030 est volontairement centré sur l'approvisionnement en lait cru de vache uniquement, dans certains pays sélectionnés qui représentent ensemble au moins 67 % des émissions totales du Scope 3 FLAG.

DU DIAGNOSTIC À L'ACTION

À l'échelle du groupe, les émissions du Scope 3 FLAG représentent environ 39,4 $MtCO_2eq$. Elles couvrent l'ensemble des émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant des changements d'affectation des terres, de la déforestation et des pratiques agricoles.

Au sein de ce périmètre global, le lait cru constitue de loin la principale source d'émissions, représentant environ 88 % des émissions totales du Scope 3 FLAG.

Il est associé à une filière d'approvisionnement de grande ampleur, impliquant environ 210 000 producteurs laitiers partenaires, 4,2 millions d'animaux dédiés à la production laitière et 23,1 milliards de litres de lait collectés chaque année dans 47 pays.

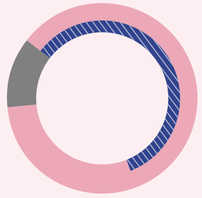
Au-delà du lait cru : les autres sources d'émissions du Scope 3 FLAG

Les émissions restantes du Scope 3 FLAG, soit environ 4,5 $MtCO_2eq$ (près de 12 %), sont associées à d'autres catégories relevant des secteurs agricoles et forestiers dont notamment :

- les ingrédients et autres matières premières laitières ;
- les emballages en papier et en carton ;
- les services liés aux activités agricoles.

ÉMISSIONS SCOPE 3 FLAG DU GROUPE EN 2025 :

39,4 $MtCO_2eq$

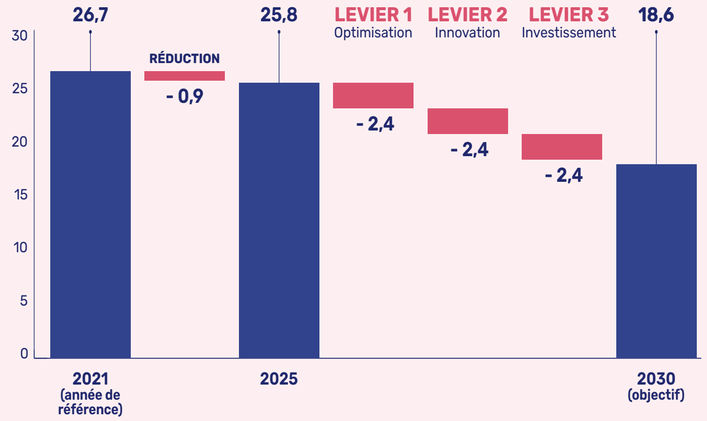


88 %
Émissions liées à l'approvisionnement en lait

67 %
Part des émissions du Scope 3 FLAG couverte par notre objectif de réduction à l'horizon 2030

12 %
Autres émissions du Scope 3 FLAG, hors approvisionnement en lait

TRAJECTOIRE RÉELLE ET PROJETÉE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (2021-2030) *en $MtCO_2eq$*



Bien que les émissions totales du Scope 3 FLAG couvrent un périmètre plus large, l'objectif de réduction de l'entreprise à l'horizon 2030 est volontairement centré sur l'approvisionnement en lait cru de vache uniquement, dans certains pays sélectionnés qui représentent ensemble au moins 67 % des émissions totales du Scope 3 FLAG.

Cette priorité initiale sur l'approvisionnement en lait cru de vache reflète une approche pragmatique de priorisation, orientant les premiers efforts vers la source la plus importante d'émissions du Scope 3 FLAG.
Défini conjointement par les équipes RSE et Approvisionnement Lait, cet objectif traduit notre volonté d'agir au plus près des sources d'impact, aux côtés des acteurs de notre chaîne d'approvisionnement laitière.

Trois leviers de décarbonation guident notre trajectoire de réduction des émissions :

1. OPTIMISATION
Accompagner les producteurs dans l'adoption de pratiques agricoles plus efficientes, en agissant sur des leviers tels que la gestion de l'alimentation animale, l'utilisation raisonnée des engrais et l'amélioration des pratiques d'élevages, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'impact environnemental des exploitations.

2. INNOVATION
Explorer et déployer des approches innovantes visant à améliorer la performance environnementale des exploitations notamment à travers l'utilisation d'additifs pour l'alimentation animale (d'origine naturelle ou synthétique) et d'additifs pour la gestion des effluents d'élevage, le recours à des outils d'agriculture de précision et le développement de technologies favorisant une utilisation plus efficiente des nutriments et la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout au long de la chaîne de valeur.

3. INVESTISSEMENT
Soutenir le déploiement d'infrastructures et d'équipements permettant de réduire l'empreinte carbone des exploitations, tels que des solutions de gestion des effluents d'élevage et de production d'énergies renouvelables.

Perspectives : le rôle de la séquestration du carbone dans notre trajectoire FLAG

La séquestration du carbone constitue un levier important pour réduire davantage l'impact climatique de Lactalis. À ce stade, notre reporting des émissions FLAG se concentre uniquement sur les émissions brutes, les méthodologies internationales de comptabilisation de la séquestration du carbone étant encore en cours d'évolution. Des travaux sont en cours afin d'intégrer la séquestration du carbone dans la stratégie climatique de Lactalis conformément au dernier standard du *GHG Protocol* relatif au secteur des terres et à la séquestration du carbone (*Land Sector and Removals Guidance*).

METTRE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION ADAPTÉS AUX CONTEXTES LOCAUX

Depuis 2023, Lactalis élabore des feuilles de route locales afin de traduire son ambition climatique en plans d'action concrets à l'échelle des exploitations agricoles. Couvrant la période 2024-2030, ces feuilles de route intègrent des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en respectant les systèmes d'élevage et les réalités locales. En commençant par les principaux pays concernés, cette approche permet à Lactalis de capitaliser sur les premiers retours d'expérience, d'affiner les solutions mises en œuvre et de déployer progressivement les actions à plus grande échelle à l'horizon 2030 et au-delà.

Les équipes en charge de l'approvisionnement en lait dans les différents pays demeurent au cœur du déploiement des feuilles de route, mettant à profit leur expertise et leur connaissance du terrain pour identifier des actions de réduction des émissions adaptées aux réalités locales des exploitations agricoles.

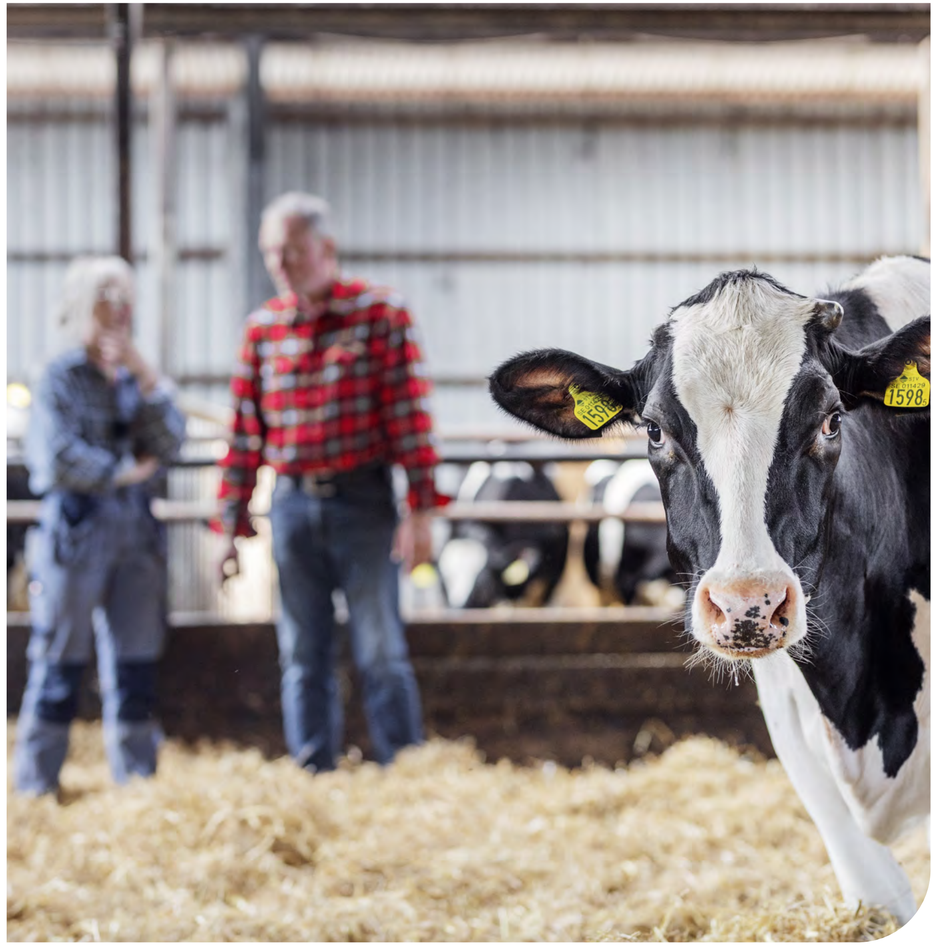
Les outils numériques viennent en appui de cette démarche en facilitant la collecte des données, leur analyse et la prise de décision. Bien que leur utilisation soit encore en phase de développement et nécessite d'être davantage consolidée, ils apportent déjà un soutien précieux et contribuent au suivi des progrès réalisés et à l'identification de pistes d'amélioration, permettant de rendre progressivement les actions plus ciblées et plus efficaces.

Pour élaborer ces projets, les équipes peuvent s'appuyer sur les trois leviers de décarbonation présentés à la page précédente — Optimisation, Innovation et Investissement — qui constituent un cadre de référence permettant de construire des plans d'action complets et adaptés aux réalités du terrain.
Parallèlement, nous poursuivons l'exploration du potentiel de la séquestration du carbone comme levier complémentaire de notre trajectoire climat, tout en veillant à ce que son intégration soit conforme au guide du *GHG Protocol* relatif au secteur des terres et à la séquestration du carbone (*Land Sector and Removals Guidance*), ainsi qu'à l'évolution des pratiques de reporting FLAG.

Dans la pratique, afin d'aider les éleveurs à mobiliser ces leviers, Lactalis peut s'appuyer sur deux formes complémentaires d'accompagnement :

1. **ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE,** en mettant à disposition des producteurs des connaissances, des outils et des solutions favorisant la décarbonation de leurs exploitations.
2. **ACCOMPAGNEMENT FINANCIER,** afin de valoriser les progrès réalisés en matière de climat et de faciliter les investissements dans des pratiques durables.

Chaque projet peut mobiliser un ou plusieurs leviers de décarbonation, afin d'accompagner les éleveurs dans leur trajectoire de décarbonation en tenant compte des spécificités de chaque exploitation.



1. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

ACTIONS CLÉS

- **Partage des connaissances et formation**
- **Développement progressif d'outils numériques de suivi des performances**
- **Accès à des produits et équipements bas carbone**

L'accompagnement technique repose avant tout sur le partage des connaissances et le développement des compétences au niveau des exploitations agricoles. Les équipes locales organisent régulièrement des ateliers à destination des producteurs laitiers dans des pays tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède et l'Italie, en mettant l'accent sur des leviers concrets de réduction des émissions. Ces sessions abordent différents sujets tels que les pratiques de gestion des troupeaux ou les stratégies d'optimisation de l'alimentation animale. Les éleveurs sont également formés à l'interprétation des diagnostics carbone et à l'utilisation de leurs résultats afin d'améliorer l'efficacité de leurs exploitations.

Au-delà de ces dispositifs de formation, Lactalis complète également le partage de connaissances sur le terrain en collaborant avec des universités, des centres de recherche et des experts techniques. Ces collaborations permettent d'anticiper les évolutions réglementaires et technologiques, notamment dans les domaines de l'innovation en alimentation animale, des technologies de stockage et de refroidissement du lait, ainsi que des systèmes d'exploitation agricole dans leur ensemble.
Cette montée en compétence collective favorise progressivement le développement de projets plus complets et la mise en œuvre de plans d'action sur mesure, adaptés aux réalités de chaque exploitation et aux enjeux locaux de décarbonation.

Les techniciens laitiers : des partenaires clés pour la décarbonation des exploitations agricoles

Depuis 2025, un programme de formation dédié aux enjeux climatiques est déployé auprès des techniciens laitiers dans 21 pays prioritaires. Associant des modules d'apprentissage numériques à des ateliers organisés sur les exploitations, ce programme fournit aux techniciens les connaissances techniques, les outils pratiques et le cadre méthodologique nécessaires pour accompagner les éleveurs dans la réduction de leurs émissions.
Partenaires de confiance du quotidien des éleveurs, les techniciens laitiers constituent l'interface privilégiée entre la stratégie climatique de Lactalis et les réalités du terrain. Grâce à leurs visites régulières des exploitations, ils traduisent les diagnostics carbone en plans d'amélioration concrets, adaptés aux systèmes d'élevage locaux et aux contraintes propres à chaque exploitation. Ils jouent ainsi le rôle de premiers ambassadeurs de la démarche de décarbonation, favorisant la compréhension, l'appropriation et l'engagement durable des éleveurs.
En renforçant les compétences des techniciens, nous veillons à ce que l'action climatique soit directement intégrée aux pratiques de gestion de l'approvisionnement en lait.
Cette approche de proximité constitue un levier essentiel pour déployer à grande échelle les réductions d'émissions au sein de la filière laitière.



Pour compléter cet accompagnement de proximité, Lactalis met également à la disposition des éleveurs des outils d'aide à la décision fondés sur les données afin de suivre leurs performances et d'orienter la prise de décision dans la durée.
Par exemple, la plateforme Lact@farm, actuellement déployée en Italie, centralise les principales informations relatives à la gestion du troupeau, aux pratiques d'alimentation animale, aux cultures agricoles et aux volumes quotidiens de lait produits.
Elle intègre également des calculs d'empreinte carbone fondés sur l'outil *Cool Farm Tool* et assure un suivi hebdomadaire des indicateurs clés de durabilité (*Key Sustainability Indicators* – KSI).
Ces données alimentent un système d'aide à la décision (*Decision Support System* – DSS), permettant aux éleveurs d'identifier des axes d'amélioration et de hiérarchiser les actions de réduction des émissions de manière structurée et continue.
Fort de cette expérience, Lactalis entend renforcer progressivement, au cours des prochaines années, les capacités de collecte de données et d'aide à la décision au niveau des exploitations, au moyen de solutions adaptées aux contextes locaux, aux outils existants et au niveau de structuration des données dans les différentes régions d'approvisionnement en lait.

Enfin, l'accompagnement proposé s'appuie également sur un accès facilité à des solutions et équipements contribuant à la décarbonation des exploitations. Par l'intermédiaire de ses filiales locales, Lactalis soutient le déploiement de solutions telles que les chauffe-eau à récupération de chaleur ou les systèmes de pré-refroidissement du lait. Ces solutions sont proposées avec un accompagnement technique personnalisé assuré par les techniciens laitiers de Lactalis, des conditions tarifaires compétitives et des modalités de paiement flexibles.



TÉMOIGNAGE

« Au sein des exploitations agricoles, notre rôle va bien au-delà de la simple collecte de données : nous aidons les éleveurs à les comprendre et à les interpréter. Chaque visite commence par un échange : comprendre leur manière de travailler, ce dont ils sont fiers et les domaines dans lesquels ils identifient des possibilités d'amélioration. Nous parcourons ensemble les bâtiments d'élevage, examinons la structure du troupeau, les pratiques alimentaires, l'utilisation des terres, la gestion des effluents d'élevage, bref, tout ce qui influence à la fois les performances et les émissions.
Le diagnostic carbone que nous leur transmettons ensuite agit comme un miroir : ils peuvent se comparer à des exploitations similaires du réseau Lactalis, identifier ce qui fonctionne déjà bien et repérer des améliorations concrètes apportant de réels bénéfices : moins de gaspillage, une meilleure efficacité du troupeau, des coûts réduits et souvent une meilleure qualité de vie sur l'exploitation. Notre mission consiste à instaurer une relation de confiance et à traduire les concepts techniques en solutions concrètes. Nous continuons à répondre aux questions bien après l'audit et partageons les meilleures pratiques. À mesure que la qualité des données s'améliore, notre rôle évolue vers un véritable accompagnement personnalisé des exploitations. À long terme, cette relation de proximité avec les éleveurs est ce qui permettra de concrétiser les engagements climatiques de l'entreprise exploitation après exploitation. »

Alice, Technicienne laitière

2. ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

ACTIONS CLÉS

→ **Encourager le passage à l'action** en apportant un soutien financier aux producteurs pour la réalisation d'actions clés en matière de durabilité, telles que les diagnostics carbone ou la participation à des formations

→ **Valoriser les progrès réalisés** en récompensant l'atteinte de résultats environnementaux mesurables, notamment en matière de réduction de l'empreinte carbone, afin d'encourager une démarche d'amélioration continue

L'accompagnement financier constitue l'un des leviers que Lactalis mobilise pour accélérer la transition vers une production laitière bas carbone. Sans être systématiques, ces dispositifs sont progressivement développés au niveau des pays afin de compléter l'accompagnement technique lorsque cela est pertinent. Ils ont pour objectif d'aider les éleveurs à adopter des pratiques bas carbone, à surmonter les obstacles financiers liés aux investissements ou aux changements de pratiques et, dans certains cas, à récompenser des progrès climatiques mesurables.

Afin d'accompagner les éleveurs dans leur démarche de décarbonation, Lactalis applique une approche progressive en matière d'accompagnement financier, adaptée au niveau d'avancement de chaque pays. L'objectif est d'encourager dans un premier temps les éleveurs à entreprendre des actions concrètes avant de relier progressivement le soutien financier à des résultats environnementaux mesurables.

Cette démarche garantit que le renforcement des compétences intervient en priorité, créant ainsi les conditions nécessaires pour que les dispositifs d'incitation fondés sur la performance soient à la fois atteignables et pertinents.

La première étape consiste donc à permettre aux éleveurs de mettre en œuvre des actions significatives qui constituent les fondations de progrès durables. À ce stade, le soutien financier vise principalement à faciliter la participation et à encourager des améliorations concrètes au sein des exploitations.
Au Royaume-Uni, par exemple, Lactalis a mis en place une prime de durabilité fondée sur quatre critères d'engagement : la réalisation d'un diagnostic carbone tous les trois ans, le partage des données relatives à l'utilisation des antibiotiques, la mise à disposition de plans de gestion de la santé des troupeaux et la participation à des sessions de formation ou à des webinaires.
Cette approche favorise l'intégration des pratiques de durabilité dans la gestion quotidienne des exploitations tout en développant progressivement les compétences nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques.



À mesure que les compétences se renforcent et que les pratiques durables s'ancrent dans les exploitations, la reconnaissance financière peut progressivement refléter les performances environnementales réelles. À ce stade, les dispositifs d'incitation se concentrent davantage sur les résultats obtenus, notamment l'amélioration de l'empreinte carbone.

PROCHAINES ÉTAPES

La décarbonation de l'amont laitier s'inscrit dans une démarche de long terme, fondée sur un accompagnement continu des exploitations. Les progrès réalisés à ce jour constituent un socle solide pour poursuivre la montée en puissance des actions engagées et renforcer leur déploiement à plus grande échelle.

Accompagner le changement grâce à l'expertise et la collaboration

Les femmes et les hommes sont au cœur de notre trajectoire de décarbonation en amont. Afin de renforcer notre capacité d'action au niveau des exploitations, nous continuerons à développer notre expertise interne en combinant la connaissance du terrain des équipes Approvisionnement Lait avec les compétences de la R&D Lactalis en matière de conception d'essais, d'analyse de données et de veille scientifique, notamment pour soutenir les projets liés à la nutrition animale, un levier essentiel de réduction des émissions à l'échelle des exploitations.

Parallèlement, nous encouragerons la collaboration entre fonctions et entre pays afin de décloisonner les organisations, favoriser le partage des connaissances et accélérer la diffusion des meilleures pratiques. Nous renforcerons également notre participation à des groupes de travail internationaux tels que la *SAI Platform*, afin de rester alignés sur l'évolution des standards du secteur et de bénéficier du partage d'expériences entre pairs.

Enfin, nous encouragerons les équipes locales à contribuer activement aux initiatives communes, au-delà de leur seule mise en œuvre locale, afin de soutenir une dynamique collective et une cohérence entre les différentes régions.

Renforcer notre impact grâce à l'innovation et à l'excellence opérationnelle

Atteindre des réductions d'émissions à grande échelle dans la durée suppose de disposer de processus solides et de s'adapter en permanence aux solutions émergentes. Nous poursuivrons donc une veille active des innovations proposées par nos fournisseurs et des évolutions du marché, en nous appuyant sur le nombre croissant de solutions présentées de manière proactive par nos partenaires. En capitalisant sur les résultats obtenus dans les pays pilotes, nous poursuivrons le déploiement des initiatives les plus prometteuses et leur diffusion progressive à plus grande échelle, en nous appuyant sur les enseignements tirés de leur mise en œuvre. Parallèlement, nous renforcerons les outils de collecte et de suivi des données afin d'améliorer le pilotage des progrès, de soutenir la prise de décision et de garantir la crédibilité de notre trajectoire de décarbonation.

Intégrée à la stratégie de Lactalis

Notre feuille de route de décarbonation en amont est pleinement intégrée à notre stratégie climatique et reflète la nécessité d'une approche globale et coordonnée pour atteindre nos ambitions de long terme. La réalisation de cet objectif nécessite une ouverture à la coopération internationale et la garantie de progrès cohérents dans l'ensemble des régions. Au-delà de l'approvisionnement en lait, nous étendrons progressivement nos efforts aux autres catégories du Scope 3 FLAG, notamment les ingrédients et les emballages à base de papier, dans une logique de cohérence et d'amélioration continue à l'échelle de la chaîne de valeur agricole.

Pour une présentation complète de nos engagements, de nos principes de mise en œuvre et de nos domaines d'action prioritaires, veuillez vous référer à notre Politique Forêt, qui détaille l'ensemble de notre démarche Zéro Déforestation.

L'engagement Zéro Déforestation de Lactalis

Dans le cadre de ses efforts visant à préserver la biodiversité et à lutter contre le changement climatique, Lactalis a publié sa Politique Forêt en 2023, avec pour ambition principale de lutter contre la déforestation et la conversion d'écosystèmes naturels au sein de sa chaîne d'approvisionnement.
Cette ambition se traduit par différents engagements selon le type d'impact que l'entreprise peut avoir :

- Impacts directs (c'est-à-dire ceux attribuables aux fournisseurs avec lesquels Lactalis entretient une relation commerciale directe)

Pour ses impacts directs, Lactalis a défini un engagement de résultat. L'entreprise s'est engagée à ce que 100 % des matières premières à risque élevé de déforestation ou de conversion qu'il achète ne proviennent pas de parcelles ayant été déforestées ou converties à des fins agricoles après la date limite du 31 décembre 2020.
Cet engagement couvre les matières premières suivantes :
- l'huile de palme, le cacao et le café utilisés comme ingrédients ;
- le papier et le carton utilisés pour les emballages ;
- le bois-énergie utilisé pour la production d'énergie ;
- le soja et l'huile de palme utilisés dans les aliments pour animaux qui sont vendus par Lactalis aux éleveurs via ses activités d'agrofourniture.

- Impacts indirects (c'est-à-dire ceux provenant de fournisseurs situés en amont des relations commerciales directes de Lactalis)

En tant qu'entreprise laitière, le principal impact indirect de Lactalis sur la déforestation est lié aux éleveurs laitiers auprès desquels l'entreprise collecte le lait qu'elle transforme. En effet, bien que ces éleveurs ne soient pas directement impliqués dans la déforestation ou la conversion d'écosystèmes naturels, ils peuvent y contribuer indirectement via le soja ou l'huile de palme qu'ils achètent pour l'alimentation animale.
Concernant ces impacts indirects, et compte tenu du fait que Lactalis travaille avec plusieurs centaines de milliers d'éleveurs dans près de 50 pays, Lactalis a choisi, dans un premier temps, de prendre un engagement de moyens. Ainsi, l'entreprise s'est engagée à sensibiliser l'ensemble de ses éleveurs partenaires dans le monde aux risques de déforestation et de conversion liés à l'alimentation animale et à les encourager à mettre en œuvre des solutions concrètes pour éliminer ces risques.



TRAJECTOIRE 3

FAVORISER L'ALIGNEMENT CLIMATIQUE DES ACTIVITÉS DU SCOPE 3 NON-FLAG GRÂCE À L'ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS

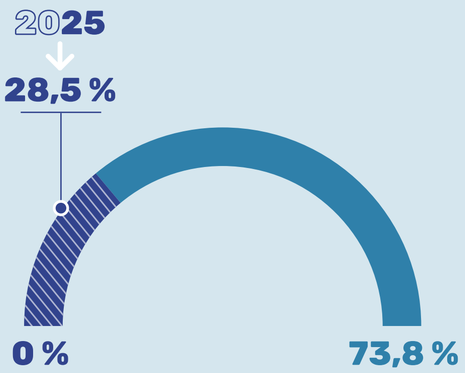
AGIR SUR L'ENSEMBLE DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR



BIENS ET SERVICES ACHETÉS, LOGISTIQUE ET BIENS D'ÉQUIPEMENT

Au-delà des exploitations laitières, une part significative de nos émissions du Scope 3 est liée à notre réseau élargi de fournisseurs. Leur engagement est déterminant pour faire progresser la transition climatique à chaque étape de notre chaîne de valeur.

C'est pourquoi nous les encourageons à se doter d'objectifs climatiques ambitieux fondés sur la science, en favorisant la collaboration et en renforçant les partenariats afin d'accélérer la mise en œuvre d'actions tout au long de la chaîne de valeur.



En 2025, 28,5 % des 73,8 % de nos fournisseurs et clients (en part des émissions) disposent d'objectifs fondés sur la science.

OBJECTIF 2028 :

73,8 %

de nos fournisseurs et clients, en termes d'émissions, disposant d'objectifs fondés sur la science d'ici 2028.

* Engagement portant sur 67 % des émissions du Scope 3 non-FLAG de Lactalis, couvrant les biens et services achetés, les biens d'équipement, les activités liées aux combustibles et à l'énergie, le transport et la distribution en amont ainsi que la transformation des produits vendus.

DU DIAGNOSTIC À L'ACTION

Lactalis s'appuie sur un vaste réseau de filiales à travers le monde, constituant une chaîne de valeur à la fois diversifiée et fortement interconnectée. Cette diversité constitue un atout, car elle nous donne la capacité d'agir avec détermination et d'exercer une influence positive auprès de nos partenaires. Toutefois, les émissions du Scope 3 non-FLAG demeurent réparties entre de nombreux acteurs, ce qui souligne l'importance de fédérer les efforts dans une démarche commune et coordonnée. Nous sommes ainsi convaincus que la réalisation de notre ambition climatique passe par la mobilisation des fournisseurs, le développement d'une compréhension commune des enjeux climatiques et l'alignement sur des trajectoires fondées sur la science.

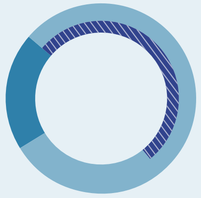
L'engagement des fournisseurs est l'un des piliers de la stratégie climatique de Lactalis, validée par la Science Based Targets initiative (SBTi). Cette démarche vise à renforcer la collaboration et à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, en accélérant la décarbonation grâce à notre capacité d'influence pour encourager l'action climatique de nos fournisseurs.

Au-delà d'une solution technique, elle traduit une évolution de nos modes de collaboration : elle transforme les relations, les pratiques et les processus de décision afin d'intégrer les enjeux climatiques dans les interactions commerciales quotidiennes. Cette approche reflète notre conviction que des progrès significatifs nécessitent un engagement partagé et une action coordonnée à l'échelle de toute la chaîne de valeur.

Le saviez-vous ?

L'engagement fournisseurs est une approche reconnue par la SBTi selon laquelle une entreprise s'engage à ce qu'une proportion définie de ses fournisseurs adopte, dans un délai fixé, des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science.

ÉMISSIONS SCOPE 3 NON-FLAG DU GROUPE EN 2025 :
5,5 $MtCO_2eq$



- **80 %** Émissions liées aux catégories du Scope 3 non-FLAG couvertes par notre démarche d'engagement
- **67 %** Part des émissions du Scope 3 non-FLAG couvertes par notre programme d'engagement fournisseurs à l'horizon 2028
- **20 %** Émissions liées aux autres catégories du Scope 3 non-FLAG

2 500
fournisseurs sélectionnés dans le programme

Près de
60
pays impliqués

Notre feuille de route s'articule autour de trois piliers complémentaires qui relient les équipes internes aux parties prenantes externes :

1. COMPRENDRE ET SENSIBILISER
Renforcer la sensibilisation des équipes internes et des fournisseurs afin de garantir un dialogue climatique cohérent et éclairé tout au long de la chaîne de valeur.

2. AGIR, ACCOMPAGNER ET OUTILLER
Fournir un accompagnement structuré grâce à des outils partagés, des diagnostics et des conseils adaptés afin d'aider les fournisseurs à progresser vers des objectifs fondés sur la science.

3. TRANSFORMER
Collaborer afin d'accélérer la transformation de la chaîne de valeur.

Les collaborateurs occupent une place centrale dans cette démarche, en assurant l'interface directe entre Lactalis et ses fournisseurs. Leur mobilisation au quotidien est un facteur clé de réussite pour favoriser un engagement durable et efficace des fournisseurs.

1. COMPRENDRE ET SENSIBILISER

ÉQUIPES INTERNES

ACTIONS CLÉS

Nous souhaitons renforcer les compétences de nos collaborateurs en matière climatique afin de soutenir l'engagement des fournisseurs grâce aux actions suivantes :

- → **Mise en place d'un groupe de travail transversal dédié**
- → **Organisation de webinaires internes et diffusion de documentation d'accompagnement**
- → **Déploiement local grâce aux métiers impliqués et au réseau RSE**

Pour sensibiliser efficacement nos fournisseurs, nous devons d'abord veiller à ce que nos équipes internes soient correctement informées et disposent des moyens nécessaires. Cela concerne aussi bien les fonctions opérationnelles que les fonctions stratégiques, aux niveaux groupe et local. Les interlocuteurs internes constituent l'interface clé avec les fournisseurs, ce qui fait de leur mobilisation une étape fondamentale.
Un groupe de travail transversal dédié — réunissant les équipes RSE, Achats, Transport et Logistique, ainsi qu'Équipements et Ingénierie — coordonne les actions d'engagement des fournisseurs à l'échelle du groupe. Cette organisation garantit la cohérence entre la stratégie globale et les principales actions déployées auprès des fournisseurs, notamment les webinaires internes, les sessions de sensibilisation et la mise à disposition de documents pratiques d'accompagnement tels que des FAQ.
Si le cadre stratégique est défini au niveau global, sa mise en œuvre est pilotée localement. L'appropriation de cette démarche au niveau des pays est donc essentielle pour transformer ces actions en un engagement concret et efficace des fournisseurs sur le terrain.
Les référents RSE locaux jouent un rôle de relais essentiel dans la mise en œuvre de la démarche. En coordination avec les équipes métiers et RSE centrales, ils contribuent à adapter les messages aux réalités locales, à accompagner les équipes métiers locales dans leurs échanges climat avec les fournisseurs, et à traduire les attentes de l'entreprise en actions concrètes à destination de ces derniers.

Cette mobilisation interne crée les conditions nécessaires à une action efficace des fournisseurs.
En tant que lien direct avec les fournisseurs, les équipes internes veillent à ce que les attentes soient clairement comprises et relayées de manière cohérente. Grâce à ce travail préparatoire, l'engagement des fournisseurs gagne en efficacité, les efforts internes et externes se renforçant mutuellement.

FOURNISSEURS

ACTIONS CLÉS

Nous visons à renforcer la sensibilisation, la compréhension et l'expertise des fournisseurs sur les enjeux climatiques grâce aux actions suivantes :

- → **Transparence : webinaires externes et lettre d'engagement**
- → **Dialogue : intégration des enjeux climatiques dans les échanges avec les fournisseurs**
- → **Ressources pratiques : mise à disposition de documentation**

Construire une compréhension commune des attentes climatiques avec les fournisseurs constitue une priorité majeure.
Il s'agit du socle de toute collaboration future et d'une étape essentielle pour aligner l'ensemble de la chaîne de valeur sur notre ambition de long terme.

La transparence constitue le point de départ de cette démarche. Des communications régulières, notamment via des webinaires annuels ou l'envoi de lettres d'engagement, permettent de partager aux fournisseurs les objectifs et attentes de l'entreprise.
Ces actions posent les bases de la collaboration et soulignent l'importance de l'alignement climatique dans nos partenariats.

Au-delà des actions de sensibilisation, les enjeux climatiques sont progressivement intégrés aux échanges réguliers avec les fournisseurs, afin qu'ils deviennent une composante à part entière de la relation commerciale. Cette démarche vise à faire de la transition climatique une responsabilité partagée.

Des ressources pratiques, telles que des guides de questions-réponses et des supports de référence, sont mises à disposition pour accompagner les fournisseurs dans la compréhension et la mise en œuvre des attentes de Lactalis. Ces outils apportent des informations claires sur les objectifs poursuivis, les démarches attendues et les bonnes pratiques à privilégier. Ils contribuent également à faciliter l'appropriation des enjeux climatiques, à répondre aux principales interrogations des fournisseurs et à les accompagner dans la définition de trajectoires de progrès adaptées à leur situation. L'objectif est de renforcer progressivement la dynamique de collaboration, de transparence et d'amélioration continue avec l'ensemble de notre chaîne de valeur.

2. AGIR, ACCOMPAGNER ET OUTILLER

ACTIONS CLÉS

- **Diagnostic : questionnaire annuel permettant de suivre les progrès des fournisseurs sur le sujet du climat**
- **Collaboration : plateforme partagée visant à faciliter la communication et la coordination à tous les niveaux**
- **Accompagnement : ressources pratiques et développement de l'expertise locale pour orienter les prochaines étapes**

Accompagner et outiller les fournisseurs comme les équipes internes est une condition essentielle pour transformer la sensibilisation en actions concrètes. Cet axe vise à fournir les ressources, les outils et les repères nécessaires pour rendre les engagements climatiques plus opérationnels, mesurables et accessibles.

Chaque année, nous adressons à nos fournisseurs un questionnaire dédié au climat afin d'évaluer l'avancement de leurs démarches sur les principaux enjeux climatiques.
Les informations recueillies nous permettent de mieux comprendre leur niveau d'engagement, d'identifier leurs besoins et de définir des actions de suivi adaptées à leur situation.

Cette démarche permet de proposer un accompagnement ciblé et progressif, fondé avant tout sur le dialogue et le partage de bonnes pratiques. Elle contribue également à améliorer la qualité des informations disponibles et à renforcer la transparence, tout en créant les conditions nécessaires à l'adoption progressive d'attentes plus structurées.

Pour structurer cette démarche, nous nous appuyons sur une plateforme collaborative accessible aux équipes internes et aux fournisseurs sélectionnés. Cette plateforme centrale d'échange favorise la collaboration, le partage d'informations et la coordination interne.

Enfin, cette démarche s'appuie sur des ressources pratiques et sur l'expertise combinée des équipes métiers et RSE centrales et locales. Des supports de sensibilisation sont ainsi mis à disposition afin de rendre les attentes climatiques plus claires, concrètes et actionnables.

TÉMOIGNAGE

« Pour embarquer nos fournisseurs dans cette démarche, il est essentiel que nos équipes puissent intégrer les enjeux climatiques dans leurs discussions de manière simple, concrète et pertinente. Mon rôle ne consiste pas seulement à clarifier les attentes de Lactalis mais aussi à traduire nos engagements climatiques en actions pertinentes au niveau local, à apporter le contexte nécessaire et à accompagner les équipes dans l'alignement de leurs pratiques. Grâce à des formations sur les sujets RSE, à la clarification des attentes et à la résolution des incompréhensions, j'aide les équipes à se sentir à l'aise lorsqu'elles échangent sur le sujet climat avec les fournisseurs, que ce soit par téléphone ou lors de réunions.
Une grande partie de mon travail consiste à fournir un accompagnement continu : veiller à ce que les questionnaires soient complétés, aider les équipes à répondre aux questions des fournisseurs et intervenir lorsqu'une clarification est nécessaire.

Cette approche porte ses fruits. Lors des retours d'expérience, je constate de plus en plus l'émergence d'initiatives concrètes sur le terrain, telles que la coordination de circuits de transport, des projets collaboratifs ou encore l'expérimentation de nouvelles solutions.
Cela montre que les enjeux climatiques trouvent progressivement leur place dans les pratiques quotidiennes. Maintenir ce dialogue interne est essentiel. Lorsque les équipes se sentent soutenues et savent qu'elles ne sont pas seules dans ces échanges, elles abordent les discussions avec les fournisseurs avec davantage de confiance. C'est à ce moment-là que de véritables progrès commencent à se diffuser au sein de la chaîne de valeur. »

Noémie, Responsable RSE pays, Espagne et Portugal

SWEEP

Une plateforme collaborative au service de la démarche d'engagement des fournisseurs et de la stratégie climat

Depuis 2024, Lactalis a déployé une plateforme collaborative, SWEEP, afin d'accompagner ses principaux fournisseurs non agricoles dans la définition d'objectifs de réduction fondés sur la science.
Un groupe de travail transversal (RSE, Achats, Équipements et Ingénierie, Transport et Logistique) développe les méthodologies et les outils qui soutiennent ce programme, lequel concernera environ 2 500 fournisseurs d'ici 2028. SWEEP favorise un travail collaboratif plus efficace, le partage des données et la coordination entre les différentes équipes.
À terme, nous souhaitons en faire l'outil central de pilotage de l'ensemble de notre stratégie climatique.

3. TRANSFORMER
Collaborer afin d'accélérer la transformation de la chaîne de valeur

Chez Lactalis, l'engagement des fournisseurs va au-delà de la simple validation d'objectifs fondés sur la science. Notre objectif est de traduire progressivement ces engagements en réductions mesurables des émissions tout en renforçant la collaboration au sein de notre chaîne de valeur. Cela implique d'aller au-delà du simple partage d'informations afin de construire une compréhension commune des responsabilités et des opportunités, et d'expérimenter l'intégration concrète des considérations climatiques dans les opérations et les décisions d'achat.

À ce stade, notre approche demeure largement exploratoire. Nous engageons des discussions avec nos fournisseurs afin de co-développer et tester des solutions émergentes, avec une attention particulière portée aux projets communs de décarbonation, notamment :

- le développement de solutions de transport multimodal ;
- l'exploration d'améliorations de l'efficacité énergétique des équipements ;
- la révision des pratiques d'achat, par exemple à travers des initiatives de R&D visant à réduire l'utilisation de matières dans les emballages.

Ces démarches exploratoires reposent largement sur une mise en œuvre locale et un alignement interne. L'objectif n'est pas seulement de renforcer la mobilisation interne, mais également de créer les conditions favorables au développement de collaborations avec les fournisseurs et à l'émergence d'initiatives concrètes de décarbonation. Les équipes opérationnelles en contact direct avec les fournisseurs contribuent à identifier des opportunités de collaboration, à accompagner les premières discussions et à traduire les objectifs climatiques en projets communs potentiels adaptés aux contextes locaux.

Ces actions de court terme constituent une première étape indispensable dans un processus plus long visant à engager activement nos fournisseurs, à construire une compréhension mutuelle et une relation de confiance, et à poser les bases d'efforts de décarbonation plus ambitieux dans la durée. Bien qu'encore à un stade précoce aujourd'hui, cette phase est conçue pour expérimenter, apprendre et structurer progressivement des collaborations au sein de la chaîne de valeur générant un impact plus significatif.



L'emballage comme levier d'engagement des fournisseurs

L'emballage occupe une place particulière dans notre démarche d'engagement des fournisseurs, car il contribue non seulement à notre trajectoire de décarbonation du Scope 3 non-FLAG, mais également à l'ambition plus large de l'entreprise en matière d'économie circulaire. Alors que nos objectifs internes actuels relatifs aux emballages arrivent à échéance, Lactalis est en train de réviser sa Politique Emballages. Cette mise à jour vise à capitaliser sur les progrès déjà réalisés tout en clarifiant les attentes pour les années à venir, dans un contexte marqué par l'évolution des réglementations, des infrastructures de recyclage et des attentes croissantes des parties prenantes.

PROCHAINES ÉTAPES

La mobilisation des fournisseurs sur les enjeux climatiques s'inscrit dans une démarche de long terme, qui repose sur le développement progressif des pratiques, des outils et des modes de collaboration nécessaires à la transition. Dans le prolongement de la première phase de notre démarche, les prochaines étapes viseront à renforcer les compétences et l'appropriation des enjeux au niveau local, à favoriser le développement et le déploiement à plus grande échelle d'initiatives collaboratives de décarbonation, tout en maintenant l'alignement avec la stratégie climat de Lactalis à long terme.

Poursuivre la mobilisation de la chaîne de valeur

À la suite de nos premières actions de sensibilisation, les prochaines étapes viseront à renforcer la compréhension et l'expertise relatives aux enjeux climatiques au sein des équipes internes comme du réseau de fournisseurs, afin de favoriser un dialogue plus approfondi sur ces sujets.

L'objectif est de construire un socle commun de compréhension des principaux enjeux et leviers d'action liés au climat, tout en renforçant progressivement la capacité de l'ensemble des parties prenantes à aborder des sujets plus techniques et à mettre en œuvre des actions concrètes.
En parallèle, nous entendons accompagner les fournisseurs dans le renforcement progressif de leur démarche climat, au-delà des seuls enjeux de conformité. Cette trajectoire tiendra compte des contextes propres à chaque fournisseur, de leurs contraintes sectorielles et du niveau de progression de leurs démarches.

Une priorité essentielle consistera à lever les freins structurels susceptibles de limiter l'engagement des fournisseurs, notamment en tenant compte de la diversité de leurs situations, de la disponibilité des données et de leur capacité à mettre en œuvre le changement. Tout au long de ce processus, les équipes locales contribueront à adapter les attentes aux réalités opérationnelles et à accompagner des progrès constructifs dans des contextes fournisseurs variés.

Accélérer la transformation

À ce stade, l'accent sera mis sur la veille des solutions émergentes et sur l'écoute active des propositions des fournisseurs susceptibles de contribuer à la décarbonation de la chaîne de valeur. Cette phase exploratoire permettra d'identifier des domaines potentiels de collaboration, tout en reconnaissant que les processus et les approches adaptés devront être définis progressivement, en tenant compte des contextes locaux et de la diversité des profils de fournisseurs.

L'accent sera mis sur les enseignements tirés des premiers échanges afin d'alimenter le développement progressif de modes de collaboration adaptés.

Renforcer l'alignement avec la stratégie climatique de Lactalis

Conformément à la stratégie climatique de l'entreprise, l'approche d'engagement des fournisseurs évoluera selon deux phases distinctes.

Nous souhaitons avant tout favoriser la collaboration et construire des partenariats solides avec les fournisseurs sélectionnés, en leur apportant un accompagnement destiné à les faire progresser sur les enjeux liés au climat. Cette base collaborative est essentielle pour créer des synergies durables et générer un impact à long terme.
Parallèlement, nous continuerons à doter nos équipes des connaissances et des outils nécessaires pour accompagner efficacement les fournisseurs, afin que les attentes climatiques soient comprises, partagées et intégrées dans les interactions quotidiennes.

Une approche plus exigeante ne pourra être envisagée qu'une fois les bénéfices de l'alignement et de la coopération pleinement établis. Dans cette perspective, les fournisseurs dont les démarches ou les progrès apparaîtraient insuffisamment avancés seront encouragés à se doter d'objectifs de réduction des émissions fondés sur la science. L'intégration de critères climatiques dans certains processus achats, tels que les contrats ou les appels d'offres, pourra également être étudiée.

Cette évolution progressive reflète l'ambition de Lactalis d'intégrer toujours davantage les enjeux climatiques au cœur de sa chaîne de valeur, en cohérence avec sa stratégie RSE globale.



TRAJECTOIRE 4

MOBILISER LES COLLABORATEURS POUR SOUTENIR NOTRE TRAJECTOIRE CLIMAT

AGIR GRÂCE À LA MOBILISATION DES ÉQUIPES

FAIRE DES ÉQUIPES UN MOTEUR DE LA TRANSITION

Derrière chaque étape de la transition climatique de Lactalis se trouvent les femmes et les hommes qui la rendent possible.
Nos 85 500 collaborateurs constituent cette force motrice, apportant leur expertise, leur esprit de collaboration et leur énergie pour intégrer la durabilité dans les opérations quotidiennes et accélérer la transition vers des pratiques moins émettrices en carbone.

Le renforcement des connaissances climatiques et des compétences techniques est un levier essentiel pour agir là où l'impact est le plus significatif. En développant ce socle commun de connaissances, nous créons les conditions permettant à l'ensemble des activités de Lactalis d'avancer plus rapidement et de manière cohérente dans la décarbonation.

L'engagement des collaborateurs constitue un levier transversal de notre plan de transition. Il contribue à renforcer la capacité de l'entreprise à :

- développer l'expertise nécessaire pour identifier les leviers de réduction des émissions les plus pertinents et accélérer leur mise en œuvre ;
- favoriser la collaboration entre les métiers afin de déployer des actions intégrées ;
- ancrer les enjeux climatiques dans les pratiques et les processus de décision de long terme ;
- encourager la responsabilisation, la prise d'initiative et l'innovation au sein des équipes.

Bien que l'engagement des collaborateurs ne fasse pas l'objet d'un objectif spécifique validé par la SBTi, il joue un rôle essentiel dans la réduction des émissions à l'échelle de l'entreprise.
En renforçant les compétences et les dispositifs qui permettent aux équipes d'agir au quotidien sur les enjeux climatiques, nous soutenons les progrès de l'ensemble de nos trajectoires climatiques et renforçons notre capacité collective à tenir nos engagements.

Notre démarche s'articule autour de deux axes d'action complémentaires :

1. DÉVELOPPER LA CULTURE CLIMATIQUE AU SEIN DE L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION

2. RENFORCER L'EXPERTISE ET LE LEADERSHIP SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES

DONNER AUX ÉQUIPES LES CONNAISSANCES ET LE CADRE NÉCESSAIRES POUR AGIR

Depuis 2019, Lactalis a franchi des étapes importantes en matière de formation et de sensibilisation aux enjeux RSE et climatiques :



WORLD CLEANUP DAY

Agir ensemble pour une planète plus propre

Chaque année depuis 2019, nos équipes participent au *World Cleanup Day*, une initiative mondiale dédiée à la réduction des déchets et à la protection des écosystèmes.
En prenant part à des opérations de nettoyage sur nos différents sites, les collaborateurs constatent directement les effets de la pollution, renforçant ainsi leur sensibilisation aux enjeux climatiques. Cette action collective contribue non seulement à améliorer l'environnement local, mais aussi à développer une culture de responsabilité.

2019



PARCOURS D'INTÉGRATION CLIMAT POUR LES FONCTIONS RSE

Développer l'expertise pour un impact local

Depuis 2021, les collaborateurs occupant des fonctions liées à la RSE bénéficient d'un parcours d'intégration dédié afin d'acquérir dès leur arrivée les fondamentaux RSE de l'entreprise.
En 2024, nous avons renforcé cette démarche par des sessions thématiques animées par les équipes métiers et RSE de Lactalis, permettant aux collaborateurs concernés de renforcer leurs compétences, entre autres sur les enjeux climatiques. L'objectif est de garantir un déploiement local fondé sur un niveau d'expertise adéquat.

2021



SENSIBILISATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION GROUPE AU SUJET CLIMAT

Intégrer les enjeux climatiques au plus haut niveau de gouvernance

Depuis 2022, les membres du Comité de Direction groupe participent régulièrement à des sessions dédiées visant à renforcer leur compréhension des enjeux climatiques et de leurs implications pour la stratégie de l'entreprise.
Animées par les équipes RSE et métiers groupe, ces sessions permettent de sensibiliser les instances de gouvernance aux enjeux de gestion des émissions et aux engagements climatiques, afin de favoriser une prise de décision éclairée, fondée sur la science et cohérente avec les ambitions de Lactalis.

2022



SENSIBILISATION DES DIRIGEANTS PAYS AU SUJET CLIMAT

Intégrer les enjeux climatiques au niveau des pays

En 2022, les dirigeants des pays ont participé à des webinaires ciblés consacrés à la réduction des émissions, à l'économie circulaire et au bien-être animal.
Ces sessions ont été déployées dans les principaux pays du groupe afin de renforcer les connaissances des équipes dirigeantes.



FORMATION À LA FRESQUE DU CLIMAT

Donner aux ambassadeurs RSE internes les moyens de promouvoir la sensibilisation climatique

En 2024, des référents RSE issus de 20 pays pilotes ont été formés pour devenir animateurs de la Fresque du Climat. Ce programme leur permet de sensibiliser les collaborateurs au changement climatique, à ses causes et à ses conséquences, ainsi que de déployer localement des ateliers Fresque du Climat grâce à un réseau structuré d'animateurs internes et externes.

Plus de 2 800 collaborateurs formés depuis 2024

2024



SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mobiliser les collaborateurs grâce à des événements participatifs consacrés au développement durable

Depuis 2024, Lactalis organise des Semaines du Développement Durable afin de mobiliser les collaborateurs autour des principaux enjeux environnementaux et climatiques. Chaque année, le programme combine des ateliers immersifs, des interventions d'experts et des activités interactives.
Ces initiatives permettent aux collaborateurs de mieux s'approprier les principaux enjeux RSE de Lactalis tout en encourageant des actions concrètes alignées avec les engagements de l'entreprise.



FORMATIONS À L'ÉNERGIE SUR LES SITES INDUSTRIELS

Intégrer les enjeux climatiques dans les pratiques énergétiques

Depuis 2025, la Direction Énergie et Environnement groupe déploie progressivement des formations au sein des sites industriels afin de poursuivre l'intégration des enjeux climatiques dans les pratiques énergétiques.
S'appuyant sur les compétences existantes, ces formations visent à renforcer les pratiques liées à l'efficacité énergétique et à la performance opérationnelle, tout en aidant les équipes à intégrer les enjeux climatiques dans leurs activités quotidiennes.

2025

1. DÉVELOPPER LA CULTURE CLIMATIQUE AU SEIN DE L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION

ACTIONS CLÉS

→ **Renforcer la sensibilisation au climat dès l'intégration**
→ **Déployer les actions de sensibilisation à grande échelle**
→ **Créer des temps forts de mobilisation**

La sensibilisation aux enjeux climatiques n'est pas seulement un prérequis : elle constitue un véritable levier de transformation. En mobilisant les collaborateurs autour des enjeux climatiques, le groupe peut s'appuyer sur l'intelligence collective et la capacité d'innovation de ses équipes pour accélérer la mise en œuvre de ses ambitions.

Afin de permettre à chaque collaborateur de comprendre à la fois le « pourquoi » de la stratégie climatique de Lactalis et le « comment » de sa mise en œuvre dans ses activités quotidiennes, un parcours d'intégration standardisé est désormais déployé pour tous les nouveaux arrivants. Associant un module en ligne à une session de présentation de la stratégie RSE en présentiel, ce parcours de formation établit un socle commun de connaissances afin que chacun dispose des mêmes repères dès son arrivée.

Au-delà des dispositifs de formation ciblés, l'enjeu est également de diffuser largement la culture climat au sein de l'entreprise. Nous déployons ainsi des formats interactifs qui rendent les enjeux climatiques et RSE plus accessibles et plus engageants. Depuis 2024, plus de 2 800 collaborateurs ont ainsi participé à des ateliers de la Fresque du Climat, permettant de transformer des concepts scientifiques complexes en réflexions collectives et en pistes d'action concrètes.

Ces ateliers permettent aux équipes de faire le lien entre les grands enjeux climatiques mondiaux et les réalités de leurs métiers au quotidien. Ils favorisent les échanges entre fonctions, renforcent la compréhension des interdépendances et font émerger des solutions concrètes adaptées aux enjeux du terrain.

Enfin, nous organisons tout au long de l'année des temps forts de mobilisation, sous des formats variés allant d'ateliers organisés sur les sites à des conférences d'experts ou des événements destinés à engager les collaborateurs. Ces initiatives permettent d'entretenir la dynamique collective et de maintenir les enjeux climat et RSE au cœur des échanges.

Du *World Cleanup Day* aux Semaines du Développement Durable, ces rendez-vous contribuent à renforcer l'implication des collaborateurs dans la mise en œuvre de notre trajectoire de décarbonation.

Ensemble, ces actions constituent un véritable parcours d'apprentissage continu : un point d'entrée commun, un cadre déployable à grande échelle et des occasions régulières de s'engager.



TÉMOIGNAGE

« Le déploiement de la Fresque du Climat a transformé notre manière d'aborder les questions climatiques sur le site. Au départ, de nombreux collègues ne savaient pas vraiment à quoi s'attendre et le sujet pouvait sembler lointain ou abstrait. Mais une fois qu'ils ont construit leur propre Fresque et compris les liens entre les différents éléments, cela nous a donné un référentiel commun et a rendu le sujet beaucoup plus facile à aborder.
Ce que je remarque le plus, c'est que l'action climatique paraît désormais beaucoup plus concrète pour chacun. Les collaborateurs comprennent désormais pourquoi ces enjeux sont importants, ce qui renforce leur implication dans les actions quotidiennes associées.
Une fois que toutes les équipes auront participé aux ateliers, mon rôle sera de faire vivre cette dynamique dans la durée. Lorsque chacun comprend pourquoi nous agissons, il devient plus facile pour les équipes de s'engager et de contribuer concrètement à la transition. »

Olivier, Responsable Santé, Sécurité et Environnement – Animateur Fresque du Climat

2. RENFORCER L'EXPERTISE ET LE LEADERSHIP EN MATIÈRE DE CLIMAT

ACTIONS CLÉS

- → **Renforcer le leadership en matière de climat au plus haut niveau de l'organisation**
- → **Renforcer la capacité des décideurs locaux à piloter la transformation**
- → **Approfondir l'expertise des fonctions liées à la RSE**

L'engagement en faveur du climat prend toute sa dimension lorsque les dirigeants donnent l'impulsion. Dans cette optique, la progression de notre démarche climat repose avant tout sur un leadership éclairé : des dirigeants bien informés peuvent prendre les bonnes décisions, inspirer leurs équipes et accélérer la transition de l'entreprise.

Afin de renforcer les connaissances sur le sujet climat au plus haut niveau de l'organisation, Lactalis déploie depuis 2022 des initiatives ciblées de renforcement des connaissances. Les membres du Comité de Direction de Lactalis ont ainsi bénéficié de sessions d'information techniques portant sur des référentiels clés tels que le *GHG Protocol*, la SBTi, les périmètres des Scopes 1, 2 et 3, ainsi que les lignes directrices FLAG, afin de garantir que les décisions stratégiques reposent sur des bases scientifiques solides.

Nous veillons également à renforcer les compétences des dirigeants à tous les niveaux de l'organisation afin de favoriser la déclinaison concrète des ambitions climatiques de l'entreprise dans les différents pays. En 2022, les Directeurs Généraux des pays ont ainsi participé à des webinaires de formation ciblés sur des sujets clés tels que la réduction des GES, l'économie circulaire et le bien-être animal, déployés dans nos pays les plus importants en termes d'impact. Ces initiatives visent à renforcer la compréhension des enjeux climatiques et à favoriser une prise de décision éclairée dans les différents contextes locaux.

Enfin, nous poursuivons le développement des compétences des collaborateurs exerçant des fonctions liées à la RSE, qui constituent le socle du déploiement local de notre stratégie climatique. Depuis 2021, les collaborateurs travaillant sur les sujets RSE bénéficient d'un programme d'intégration dédié, complété par des sessions d'approfondissement destinées à renforcer leurs compétences techniques et leur maîtrise des enjeux climatiques. Cette approche ciblée vise à ce que les référents RSE disposent des outils nécessaires pour animer et faciliter le déploiement local, au plus près des équipes métiers qui portent la mise en œuvre opérationnelle.

Ensemble, ces efforts contribuent à faire de la connaissance des enjeux climatiques un moteur de l'action et de la transformation.



PROCHAINES ÉTAPES

Le renforcement des compétences et de l'engagement des collaborateurs constitue le point de départ d'une transformation durable. En développant ces capacités, nous créerons les conditions nécessaires à l'évolution de nos pratiques et à une meilleure intégration de nos ambitions dans les décisions du quotidien. Cette approche fondée sur l'interaction entre les personnes, les processus et la raison d'agir qui guide notre action, est essentielle pour intégrer durablement les enjeux climatiques dans notre manière de travailler.

Transformer l'engagement en action collective

Au cours des prochaines années, nous poursuivrons le développement de la sensibilisation aux enjeux climatiques et des compétences techniques à tous les niveaux de l'organisation, afin de consolider les bases d'une prise de décision éclairée et d'une action cohérente. Nous renforcerons le leadership en accompagnant les managers dans l'intégration des priorités climatiques au sein des pratiques quotidiennes, afin que l'ambition climatique fasse pleinement partie du management de tous les jours. Parallèlement, nous renforcerons l'engagement individuel en reliant les initiatives locales à notre ambition globale, afin de démontrer comment chaque action contribue aux objectifs de l'entreprise et crée de la valeur sur le terrain. Cette démarche renforcera l'alignement entre les compétences, le leadership et l'action individuelle, générant des progrès mesurables dans la durée.

Intégrer les enjeux climatiques dans les pratiques

À mesure que nous renforçons la dimension humaine de notre trajectoire climatique, nous veillerons également à faire évoluer nos processus afin de soutenir cette transformation. Dans les années à venir, nous avons pour ambition d'intégrer progressivement les enjeux de durabilité dans les processus de décision et de gestion des projets, afin que les priorités climatiques deviennent une composante naturelle des activités de l'entreprise.

Avec le temps, cet alignement apportera le cadre et les repères nécessaires pour permettre aux équipes d'agir avec confiance et cohérence, et de traduire plus facilement nos ambitions en actions concrètes au quotidien.

Inscrire durablement la transition climatique dans la stratégie et la culture d'entreprise

La raison d'agir de Lactalis donne du sens à notre ambition climatique et guidera la prochaine étape de notre trajectoire. Nous souhaitons poursuivre son intégration dans notre gouvernance, afin que les enjeux climatiques soient pris en compte à la fois dans nos choix stratégiques et dans nos actions au quotidien.

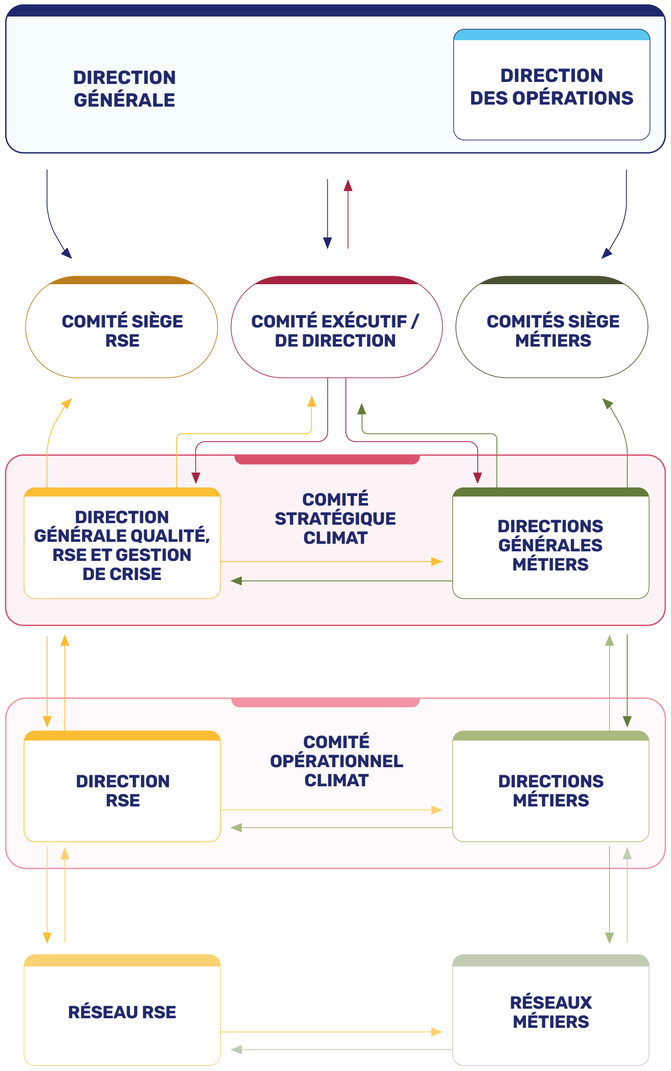
En mobilisant les équipes et en faisant évoluer nos modes de fonctionnement, nous renforcerons progressivement l'appropriation de notre engagement climatique et sa mise en œuvre concrète dans les pratiques et les projets de l'entreprise.



3 Soutenir la transition

UNE GOUVERNANCE DÉDIÉE

Nous considérons la gouvernance comme un levier essentiel permettant de concrétiser notre ambition climatique à l'échelle du groupe. En renforçant les liens entre l'ambition stratégique, la prise de décision et l'action opérationnelle, nous veillons à ce que le Plan de transition climat progresse de manière cohérente et pragmatique. Grâce à l'implication de la Direction, à une répartition claire des responsabilités et à des comités dédiés, nous favorisons une dynamique collective qui intègre progressivement l'action climatique dans nos modes de fonctionnement.



COMITÉS SIÈGE

Valident les orientations relatives aux nouveaux enjeux RSE, métiers et aux stratégies associées.

COMITÉ SIÈGE RSE • Informé tous les 6 à 12 mois

- Examine et valide les priorités RSE ;
- Supervise la définition des objectifs RSE du groupe, dont les objectifs climatiques ;
- Suit l'avancement de la trajectoire climatique globale de Lactalis, en consolidant les progrès réalisés au niveau des Directions métiers ;
- Supervise et oriente l'élaboration du plan de transition climatique.

Participants aux décisions : Directeur Général (CEO), Directeur des opérations (COO), Direction Générale Qualité & RSE, Direction RSE.

COMITÉS SIÈGE MÉTIERS • Informé tous les 6 à 12 mois

- Examine et valide les priorités métiers ;
- Supervise la définition des objectifs du groupe associés aux feuilles de route métiers ;
- Suit les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés, dont les objectifs climatiques ;
- Examine et oriente le budget d'investissements de chaque Direction métier.

Participants aux décisions : Directeur Général (CEO), Directeur des opérations (COO), Directions Générales métiers, Directions opérationnelles métiers.

COMITÉ EXÉCUTIF / COMITÉ DE DIRECTION • Informé tous les 6 à 12 mois

Examine et valide les propositions stratégiques relatives aux enjeux climatiques.

- Examine, valide et suit les résultats de la stratégie climatique globale de Lactalis, de sa feuille de route et de ses priorités ;
- Met en place les conditions nécessaires pour une mise en œuvre optimale dans l'ensemble des activités et des pays du groupe.

Participants aux décisions : Directeur Général (CEO), Directeur des opérations (COO), Directeurs Généraux des activités concernées et Directeurs Généraux des zones géographiques.

COMITÉ STRATÉGIQUE CLIMAT • Se réunit tous les 6 à 12 mois

Examine et valide les propositions du groupe de travail opérationnel concernant la stratégie climatique et ses évolutions, avant de les soumettre au Comité de Direction groupe pour approbation.

Animé par la Direction RSE groupe, conjointement avec les Directeurs métiers.
Participants aux décisions : Directeur Général Qualité & RSE, Directeurs Généraux des départements métiers concernés.

COMITÉ OPÉRATIONNEL CLIMAT • Se réunit chaque mois

Conduit les réflexions prospectives et élabore des propositions en matière de stratégie, de politiques et de méthodes de reporting, afin de faciliter leur déploiement aux niveaux groupe et pays.

Coordonné par la Direction RSE groupe.
Participants aux décisions : membres de la Direction RSE groupe et experts techniques des départements impliqués dans la stratégie climatique.

DIRECTION RSE

- Définit et fait évoluer les cadres méthodologiques et les indicateurs de performance climatique ;
- Veille à la cohérence d'ensemble de la feuille de route climat du groupe au regard des feuilles de route métiers ;
- Anime le suivi de la trajectoire climatique, consolide les résultats au niveau groupe et établit le reporting associé ;
- Accompagne les directions métiers et les pays dans le déploiement de la stratégie climat de l'entreprise.

DIRECTIONS MÉTIERS

Pour leur métier :

- Élaborent les propositions en matière de technologies, de priorités, de plans d'actions ;
- Construisent les feuilles de route proposées pour atteindre les objectifs fixés ;
- Proposent les principales étapes de déploiement opérationnel de la stratégie climatique de Lactalis, au niveau groupe et pays ;
- Accompagnent et inspirent les unités opérationnelles locales.

RÉSEAUX LOCAUX

Assurent le relais de la stratégie climat du groupe dans les pays.

RÉSEAU RSE • Se réunit toutes les 6 semaines

Diffuse, explique et ancre la stratégie climatique de Lactalis au niveau des pays, en formant et mobilisant les parties prenantes, en tenant compte des spécificités locales, dans le respect du cadre méthodologique et des positions du groupe, et en étroite collaboration avec la Direction RSE groupe et les réseaux métiers.

- Met en place une gouvernance RSE adaptée dans chaque pays ;
- Développe et promeut le dialogue avec les parties prenantes internes et externes sur les sujets RSE, dont le climat ;
- Échange régulièrement avec le coordinateur métier de la région/pays ou les experts métiers locaux dans le cadre du suivi des feuilles de route, du Plan Long Terme (PLT) et des objectifs climatiques.

RÉSEAUX MÉTIERS

Interagissent en continu sur les projets locaux et se réunissent à l'échelle globale plusieurs fois par an, notamment pour la validation du Plan Long Terme (PLT) et lors du séminaire annuel des experts métiers.

- Garantissent la faisabilité technique et économique des actions et leur adéquation avec les réalités opérationnelles dans le respect du cadre méthodologique et des positions de l'entreprise, en étroite collaboration avec les experts techniques métiers du groupe ;
- Traduisent les objectifs globaux de réduction en plans d'actions concrets adaptés à chaque activité ;
- Garantissent la validation technique et économique et la faisabilité des projets grâce à l'expertise métier ;
- Coordonnent la mise en œuvre et le suivi des feuilles de route thématiques.

Pilotés fonctionnellement par les Directions métiers impliquées dans la stratégie climatique, en particulier : Direction Énergies et Environnement, Direction Supply Chain, Direction Appro-lait, Direction Achats, Direction Équipements & ingénierie.

Gouvernance et coordination opérationnelle

Lactalis fonctionne selon un modèle décentralisé dans lequel les initiatives RSE sont pilotées au niveau local, avec l'appui de l'expertise groupe (métiers et RSE) afin de garantir leur cohérence et leur alignement. Afin d'aligner ces actions autour de priorités communes et de soutenir les ambitions de long terme de Lactalis, une gouvernance spécifique a été mise en place au niveau groupe.

Pour chaque enjeu RSE, la Direction RSE groupe coordonne des comités opérationnels spécifiques par thématique, auxquels participent les experts techniques des départements impliqués.
Dans ce cadre, et afin de soutenir les ambitions de la trajectoire climat de Lactalis, un Comité Opérationnel Climat dédié réunit, chaque mois, des représentants des fonctions Énergie et Environnement, Transport et Logistique, Approvisionnement Lait, Achats, Équipements et Ingénierie, ainsi que RSE.

Les membres de ce Comité travaillent en étroite collaboration avec leurs réseaux locaux respectifs afin de définir les stratégies, élaborer les plans d'action et développer les méthodologies et outils nécessaires à leur mise en œuvre. Ses propositions sont soumises au Comité Stratégique Climat puis présentées au Comité de Direction groupe, à la Direction des Opérations et à la Direction Générale pour examen et validation.

Mécanismes d'incitation et responsabilisation des managers

En cohérence avec son modèle multi-local, Lactalis encourage ses filiales à intégrer les enjeux RSE au cœur de leurs pratiques de management, afin que l'ambition climat de Lactalis puisse se traduire concrètement dans les décisions et les actions de chacun, faisant de l'ambition climatique un moteur partagé du leadership et de l'action.

Bien qu'il n'existe pas aujourd'hui de mécanisme d'incitation financière harmonisé à l'échelle du groupe, plusieurs pays intègrent déjà des critères liés aux impacts environnementaux et sociaux dans les évaluations de performance.

Par exemple, au Canada, des objectifs spécifiques ont été intégrés au dispositif annuel d'évaluation des performances et sont progressivement déployés au sein de l'organisation. En Suède, des objectifs liés à la RSE sont désormais également intégrés dans les évaluations de performance des membres du Comité de Direction local, garantissant ainsi une prise en compte active des enjeux de durabilité relevant de leur périmètre de responsabilité.

Ces initiatives serviront de référence pour les évolutions futures destinées à accompagner la transition climatique de Lactalis.



LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

Lactalis intègre progressivement les considérations climatiques dans sa planification financière, afin de garantir que les initiatives de décarbonation soient pleinement intégrées aux cycles d'investissement opérationnels et stratégiques. Au sein des sites industriels, une part dédiée des dépenses d'investissement annuelles (CAPEX) de l'entreprise est allouée chaque année à l'amélioration de la performance énergétique et au renforcement de la démarche environnementale.

Cette attention de longue date portée à l'efficacité, à la modernisation des équipements et aux systèmes énergétiques constitue une base solide pour accélérer la décarbonation, tout en renforçant la compétitivité et la résilience des activités. En intégrant les investissements liés au climat dans ses processus habituels de planification, Lactalis renforce sa capacité à prioriser les projets les plus impactants, à assurer leur pérennité sur le long terme et à explorer, lorsque cela est pertinent, des sources de financement externes complémentaires.

Au-delà des investissements industriels, Lactalis collabore également avec des partenaires qui contribuent à renforcer le déploiement et le financement des initiatives de décarbonation et des actions menées au niveau des exploitations agricoles. Dans plusieurs pays, Lactalis développe des dispositifs d'incitation RSE qui accompagnent les producteurs dans l'adoption de pratiques permettant de réduire les émissions, d'améliorer le bien-être animal ou de renforcer la biodiversité.

Pour soutenir l'accélération de sa transition, Lactalis explore également des solutions de financement complémentaires — notamment des contrats d'approvisionnement à long terme en énergies renouvelables pour ses sites industriels et entrepôts —. Ces leviers visent à faciliter la mise en œuvre des projets les plus pertinents et à amplifier les réductions d'émissions à chaque étape de la chaîne de valeur.

Dans le cadre de sa transition climatique, Lactalis poursuit également le développement d'un mécanisme de prix interne du carbone. Cette démarche vise à rendre le coût des émissions plus visible dans les décisions opérationnelles et d'investissement, tout en renforçant, à terme, la capacité de Lactalis à intégrer les enjeux climatiques dans ses processus de planification. Lactalis développe ce mécanisme de manière progressive, en combinant un cadre de référence commun avec des analyses plus détaillées lorsque certains projets le nécessitent.
Bien qu'encore en phase de développement, cette démarche constitue une étape importante vers l'intégration des externalités environnementales dans nos processus financiers.

TÉMOIGNAGE

« Depuis de nombreuses années, nous consacrons des investissements significatifs à l'amélioration de nos actifs industriels, au renforcement de leur efficacité et à l'augmentation de la fiabilité de nos opérations. Chaque année, une part dédiée de nos investissements est allouée à la modernisation des équipements, à l'amélioration des procédés et au renforcement de nos systèmes énergétiques sur l'ensemble de nos sites. Ces investissements soutiennent notre performance à long terme et nous permettent d'intégrer les enjeux climatiques et énergétiques dans nos décisions industrielles. »

Yoann, Directeur Général Industriel et Innovation Groupe





4 S'appuyer sur les dynamiques collectives

Réduire l'empreinte carbone de la filière laitière et renforcer sa résilience nécessite une mobilisation collective de l'ensemble de l'écosystème. En s'appuyant sur des partenariats avec les éleveurs, les acteurs de la filière, les instituts de recherche, les ONG et les autorités publiques, nous contribuons à l'élaboration de solutions collectives qui dépassent le cadre d'action d'une seule organisation.

ALLIANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Lactalis collabore avec un large réseau de partenaires scientifiques et techniques afin d'améliorer la compréhension collective des leviers de réduction des émissions, de renforcer les méthodologies de mesure et d'accélérer l'émergence de solutions bas carbone crédibles au sein de la chaîne de valeur laitière. Grâce à sa participation à des programmes de recherche et à des réseaux techniques spécialisés, Lactalis contribue à stimuler l'innovation et à accompagner la transformation des pratiques industrielles et agricoles.

Renforcer les connaissances et l'innovation dans l'élevage laitier

Ces collaborations prennent différentes formes, allant de programmes de recherche scientifique à la participation à des initiatives méthodologiques communes. À travers son engagement au sein de la *Cool Farm Alliance*, Lactalis contribue notamment au développement du *Cool Farm Tool* en soutenant les évolutions méthodologiques, l'amélioration de la plateforme et son intégration aux systèmes internes, renforçant ainsi la robustesse et la comparabilité des évaluations réalisées au niveau des exploitations agricoles sur l'ensemble de la chaîne de valeur.
Parallèlement, l'entreprise collabore avec des institutions scientifiques afin d'approfondir les connaissances relatives aux émissions agricoles et d'évaluer différents leviers de réduction.

TSIP

Aux États-Unis, *Stonyfield* travaille avec le ***Soil Inventory Project and Regrow*** afin d'analyser le carbone des sols sur plus de 2 000 hectares et d'identifier des pratiques présentant un potentiel mesurable d'atténuation des émissions.

CSIC
Consejo Superior de Investigaciones Científicas

En Espagne, depuis 2025, une collaboration avec le **CSIC*** vise à analyser plus de 600 diagnostics carbone et à développer des projets pilotes dans les exploitations agricoles partenaires.

WAGENINGEN UNIVERSITY & RESEARCH

Au niveau du groupe, Lactalis travaille avec **l'Université de Wageningen** afin d'évaluer des solutions innovantes telles que les additifs alimentaires, les technologies de gestion des effluents d'élevage et les probiotiques, en analysant leur niveau de maturité et leur efficacité pour les systèmes de production laitière.

Explorer les technologies d'avenir au sein des réseaux de décarbonation industrielle

Lactalis participe également à des réseaux techniques dédiés à l'exploration des technologies émergentes et à l'accompagnement de la décarbonation des activités industrielles. Ces plateformes favorisent le partage de connaissances, l'anticipation collective des évolutions technologiques et l'identification de solutions d'avenir.

ALLICE

ALLICE (France / Europe)
ALLICE est une plateforme collaborative réunissant des industriels, des fournisseurs de technologies et des organismes de recherche afin d'accélérer le développement et le déploiement de technologies bas carbone. Chaque année, le réseau mène plusieurs études approfondies sur des thématiques clés de la décarbonation, telles que l'optimisation de l'efficacité énergétique, l'intégration d'énergies alternatives, l'électrification des procédés et les solutions de captage du CO_2. Grâce à des groupes de travail techniques, des ateliers et des échanges intersectoriels, ALLICE permet à ses membres de comparer différentes options, de remettre en question certaines hypothèses technologiques et de développer une compréhension commune de la faisabilité et du niveau de maturité des solutions émergentes.

RENEWABLE THERMAL COLLABORATIVE

***Renewable Thermal Collaborative* (États-Unis)**
Le *Renewable Thermal Collaborative* (RTC) est une coalition mondiale qui soutient la transition des secteurs industriels vers des sources d'énergie thermique alternatives aux énergies fossiles. En participant au RTC, Lactalis bénéficie d'analyses collectives sur les technologies de chaleur renouvelable, notamment le solaire thermique, les pompes à chaleur avancées, l'énergie géothermique et des solutions innovantes issues de la biomasse. La plateforme facilite le dialogue avec les développeurs de technologies, les entreprises du secteur et les décideurs publics, aidant ainsi ses membres à identifier des solutions de chaleur bas carbone prometteuses, à comprendre les défis liés à leur mise en œuvre et à prioriser les solutions présentant le plus fort potentiel pour les applications industrielles.

* CSIC = *Consejo Superior de Investigaciones Científicas* (Conseil national espagnol de la recherche scientifique).

PARTENARIATS AVEC DES ONG ET PROGRAMMES TERRITORIAUX

En complément de ses collaborations scientifiques et techniques, Lactalis travaille également avec des ONG et des initiatives territoriales afin de renforcer les approvisionnements responsables et de soutenir la protection de l'environnement dans les principales régions d'approvisionnement. Ces partenariats aident à traiter des défis écosystémiques plus vastes qui vont au-delà des interventions réalisées à l'échelle des exploitations agricoles ou des sites industriels.

Earthworm Foundation

En France, depuis 2022, Lactalis soutient l'importation annuelle d'un volume de tourteaux de soja DCF (*Deforestation- and Conversion-Free*) équivalent à la consommation estimée de soja par l'ensemble des éleveurs partenaires de Lactalis France. Ce volume a été vérifié de manière indépendante comme DCF par Earthworm Foundation via sa méthodologie Zéro Déforestation ni Conversion (ZDC).
Cette démarche vise à améliorer la transparence au niveau des cargaisons, à identifier et atténuer les risques de déforestation et de conversion dans les importations de soja, à encourager les importateurs à privilégier des flux vérifiés DCF et à renforcer la demande du marché pour une alimentation animale responsable, traçable et alignée avec les attentes DCF internationales.



Programme « Sungai Linau Landscape », Indonésie

Depuis 2023, Lactalis soutient le programme « Sungai Linau Landscape » situé en Indonésie et coordonné par l'ONG Proforest. Cette initiative collaborative, lancée en 2021, vise à intégrer la protection des forêts et le développement des communautés via une approche à l'échelle d'un territoire (« *landscape* » en anglais).
Elle se concentre sur le suivi et la protection des forêts, la restauration des tourbières, et l'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs de palmiers à huile et des communautés locales.



Manifeste Soja France

Lactalis est signataire depuis 2021 du Manifeste Soja France, une initiative coordonnée par Earthworm Foundation. Ce Manifeste constitue un engagement collectif du marché pour promouvoir un soja exempt de déforestation et de conversion, qu'elle soit légale ou illégale, à partir de la date limite de 2020. Il rassemble une trentaine d'acteurs français – industriels, distributeurs, ONG – et bénéficie du soutien du ministère en charge de l'environnement.



INITIATIVES TERRITORIALES ET SECTORIELLES

Au-delà de ses collaborations avec des partenaires scientifiques, techniques et associatifs, Lactalis s'engage dans des initiatives menées à l'échelle des territoires et de la filière afin de faire progresser les pratiques, partager les retours d'expérience et contribuer à la transition du secteur laitier.

Soutenir les avancées réglementaires et techniques

Lactalis participe à des organisations nationales et internationales qui contribuent à définir les fondements réglementaires et techniques du secteur.

En France, par exemple, Lactalis prend part aux groupes de travail pilotés par l'ATLA sur des sujets tels que la mise en œuvre de la réutilisation de l'eau, afin de contribuer à l'élaboration de recommandations pratiques à destination des industriels laitiers.

Parallèlement, grâce à son implication au sein de l'ANIA, de l'ATLA, de l'EDA et de l'IDF, Lactalis participe aux réflexions collectives sur les enjeux environnementaux, les attentes réglementaires et l'évolution des pratiques de la filière.

Participer aux réflexions sur la résilience de la filière laitière

Lactalis soutient également des initiatives axées sur la durabilité de l'élevage laitier et la résilience des chaînes d'approvisionnement amont.

À l'échelle nationale, par exemple, Lactalis contribue à la démarche France Terre de Lait via l'ATLA, en cohérence avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Cette initiative vise à accompagner la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les exploitations agricoles, avec de nouvelles ambitions actuellement en cours de définition pour les horizons 2030 et 2050. Aux États-Unis, Lactalis USA est membre depuis 2023 de la Dairy Methane Action Alliance (DMAA), une coalition dédiée à l'accélération des efforts de réduction des émissions de méthane dans le secteur laitier.

À l'international, Lactalis participe à l'initiative *Pathways to Dairy Net-Zero*, une coalition engagée dans l'accélération de la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout au long de la chaîne de valeur laitière. Parallèlement, l'entreprise contribue à des référentiels de durabilité agricole tels que la SAI Platform et utilise des outils reconnus — notamment le Cool Farm Tool — afin de renforcer la mesure de la performance environnementale au niveau des exploitations et de soutenir une démarche d'amélioration continue.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES STANDARDS INTERNATIONAUX DE REPORTING CLIMATIQUE

Dans le cadre de son engagement plus large au sein d'initiatives collectives, Lactalis contribue également au renforcement de la transparence et à la convergence des pratiques mondiales de reporting des informations climatiques. L'entreprise répond chaque année au CDP (*Carbon Disclosure Project*) et contribue à l'harmonisation des cadres de reporting des entreprises en participant à des consultations publiques — notamment celles menées par le *GHG Protocol* — et en apportant des retours d'expérience qui contribuent à l'évolution des méthodologies futures. En soutenant une plus grande convergence des pratiques de reporting climatique au sein du secteur, Lactalis contribue au renforcement des méthodologies communes, essentielles pour accompagner la transition de l'ensemble de la filière laitière.

La participation de Lactalis aux initiatives internationales suivantes contribue également à renforcer la transparence et à faire progresser les pratiques mondiales de reporting extra-financier :

Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact)
Fournit un cadre de référence reconnu favorisant une conduite des affaires transparente et responsable, incluant la protection de l'environnement.

Business Ambition for 1,5 °C
Encourage l'alignement des trajectoires climatiques des entreprises sur un scénario de limitation du réchauffement à 1,5 °C et renforce la comparabilité des plans de transition publiés.

Science Based Targets initiative (SBTi)
Garantit que les objectifs climatiques reposent sur des méthodologies scientifiques robustes, renforçant ainsi la crédibilité et la clarté des trajectoires de réduction publiées, y compris pour les secteurs fortement dépendants des terres grâce au référentiel FLAG.

We Mean Business Coalition
Soutient la convergence des pratiques de divulgation climatique et favorise des approches plus harmonisées entre les entreprises à l'échelle mondiale.





5 Conclusion

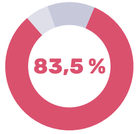
EN RÉSUMÉ

NOS ENGAGEMENTS

ACTIVITÉS EN AMONT



ACTIVITÉS AGRICOLES



SCOPE 3 FLAG

Réduire de
30,3 %
les émissions absolues de notre Scope 3 FLAG d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2021

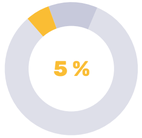
ACTIVITÉS PROPRES



ACTIVITÉS DE TRANSPORT



ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET D'ENTREPOSAGE



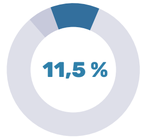
SCOPES 1 ET 2

Réduire de
46,2 %
les émissions absolues de nos Scopes 1 et 2 d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2019

ACTIVITÉS EN AMONT ET EN AVAL



ACTIVITÉS NON AGRICOLES



SCOPE 3 NON-FLAG

Veiller à ce que
73,8 %
de nos fournisseurs et clients, en termes d'émissions, disposent d'objectifs climatiques fondés sur la science d'ici 2028

NOS TRAJECTOIRES

TRAJECTOIRE 2

ACCOMPAGNER LA TRANSITION DE L'ÉLEVAGE LAITIER PAR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS FLAG DU SCOPE 3

1. Élaborer et affiner des feuilles de route climatiques
2. Apporter une assistance technique aux producteurs
3. Apporter un soutien financier aux producteurs

ZÉRO DÉFORESTATION
Lutter contre la déforestation et la conversion d'écosystèmes naturels au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Pour plus d'informations sur cet engagement, veuillez consulter notre Politique Forêt.

TRAJECTOIRE 1

DÉCARBONER NOS OPÉRATIONS PAR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DES SCOPES 1 ET 2

PRODUCTION ET ENTREPOSAGE
1. Améliorer l'efficacité opérationnelle
2. Poursuivre la transition vers des énergies moins carbonées
3. Favoriser la transition vers les énergies thermiques renouvelables
4. Favoriser la transition vers l'électricité renouvelable

ACTIVITÉS DE TRANSPORT
1. Optimiser les flux de transport
2. Repenser l'utilisation des carburants
3. Améliorer les véhicules
4. Améliorer les pratiques de conduite

TRAJECTOIRE 3

FAVORISER L'ALIGNEMENT CLIMATIQUE DES ACTIVITÉS SCOPE 3 NON-FLAG GRÂCE À L'ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS

1. Sensibiliser les fournisseurs
2. Accompagner les fournisseurs
3. Collaborer avec les fournisseurs

TRAJECTOIRE 4

MOBILISER LES COLLABORATEURS POUR SOUTENIR NOTRE TRAJECTOIRE CLIMAT

1. Développer la culture climatique au sein de l'ensemble de l'organisation
2. Renforcer l'expertise et le leadership sur les enjeux climatiques

NOTRE GOUVERNANCE

Nous considérons la gouvernance comme un levier essentiel pour concrétiser notre ambition climatique à l'échelle du groupe. En renforçant les liens entre l'ambition stratégique, la prise de décision et l'action opérationnelle, nous veillons à ce que notre Plan de transition climat progresse de manière cohérente et pragmatique. Grâce à l'implication de la Direction, à une répartition claire des responsabilités et à des comités dédiés, nous favorisons une dynamique collective qui intègre progressivement l'action climatique dans nos modes de fonctionnement.

Pour plus d'informations sur nos engagements climatiques et leur périmètre, veuillez vous référer aux annexes de ce document.

POURSUIVRE NOS TRAJECTOIRES DE TRANSITION

À mesure que les risques climatiques s'intensifient et que les attentes réglementaires évoluent, nous poursuivrons le déploiement de notre stratégie climatique en accordant une attention renforcée à la résilience de ses activités à long terme. Nous approfondirons notre analyse des impacts potentiels du changement climatique sur nos activités et notre chaîne de valeur, afin d'éclairer nos choix stratégiques et nos investissements futurs. Ces travaux nous permettront d'identifier les domaines prioritaires d'action et de construire une trajectoire plus résiliente pour les années à venir.

Nous sommes également convaincus que les produits laitiers continueront à jouer un rôle essentiel dans l'accès à des nutriments clés à un coût abordable à l'échelle mondiale, tout en reconnaissant que les modèles alimentaires évoluent et que les produits d'origine végétale se développent sur certains marchés. Nous restons convaincus que les produits laitiers et les produits d'origine végétale sont complémentaires et ont leur propre rôle dans une alimentation équilibrée. Cette conviction continuera de guider notre engagement à préserver les ressources qui soutiennent la production laitière et à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout au long de notre chaîne de valeur. En concentrant nos efforts futurs sur les leviers les plus impactants, nous entendons contribuer de manière concrète à la trajectoire mondiale de réduction des émissions carbone.

En regardant vers l'avenir, nous savons que l'atteinte de cette ambition nécessitera des progrès collectifs. Dans les années à venir, nous renforcerons la collaboration au sein de notre chaîne de valeur afin de déployer des solutions adaptées aux spécificités régionales, de promouvoir des pratiques plus responsables et de maintenir les investissements de long terme nécessaires pour garantir la pérennité, la compétitivité et l'adéquation du secteur laitier aux besoins des générations futures.



Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos parties prenantes, internes et externes, pour leur contribution à la construction de nos trajectoires climatiques.
Les échanges que nous entretenons en interne, au sein de notre chaîne de valeur, dans le cadre de nos démarches de reporting et à travers les initiatives sectorielles contribuent directement aux progrès que nous réalisons.
Porté par cette dynamique collective, Lactalis poursuivra la mise en œuvre de ses engagements, en renforçant la transparence de ses démarches et en actualisant régulièrement sa stratégie climatique au fil de son évolution.

Nous reconnaissons que la réduction des émissions et le renforcement de la résilience sont des responsabilités partagées. À mesure que nous avançons, nous restons déterminés à contribuer de manière constructive et pragmatique, aux côtés de l'ensemble de nos parties prenantes, à une transition fondée sur une responsabilité collective et un progrès partagé.



6 Annexes

GLOSSAIRE

- **Année de référence :** année historique servant de point de comparaison pour le suivi de l'évolution des émissions d'une entreprise dans le temps.
- **Approche fondée sur la localisation (*location-based approach*) :** méthode de calcul des émissions du Scope 2 fondée sur l'intensité moyenne des émissions de gaz à effet de serre du réseau électrique sur lequel l'énergie est consommée.
- **Approche fondée sur le marché (*market-based approach*) :** méthode de calcul des émissions du Scope 2 qui reflète les émissions de gaz à effet de serre associées aux contrats spécifiques d'approvisionnement en électricité choisis par l'entreprise (par exemple, contrats d'énergie renouvelable ou certificats d'attributs énergétiques).
- **Combustion fixe :** combustion de combustibles destinée à produire de l'électricité, de la vapeur, de la chaleur ou de l'énergie dans des équipements fixes tels que des chaudières, fours, etc.
- **Combustion mobile :** combustion de carburants par des moyens de transport tels que les voitures, camions, trains, avions, navires, etc.
- **Émissions de la chaîne de valeur :** émissions provenant des activités amont et aval associées aux opérations de l'entreprise déclarante.
- **Émissions directes de GES :** émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par l'organisation déclarante.
- **Émissions indirectes de GES :** émissions de gaz à effet de serre résultant des activités de l'entreprise déclarante mais provenant de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise.
- **Engagement des fournisseurs :** approche reconnue par la Science Based Targets initiative (SBTi) selon laquelle une entreprise s'engage à ce qu'une proportion définie de ses fournisseurs adopte, dans un délai fixé, des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science.
- **Équivalent dioxyde de carbone (CO_2eq) :** unité de mesure universelle utilisée pour exprimer le potentiel de réchauffement global (PRG) de chacun des six gaz à effet de serre, rapporté au PRG d'une unité de dioxyde de carbone. Elle est utilisée pour évaluer les émissions (ou les émissions évitées) de différents gaz à effet de serre sur une base commune.
- **Facteur d'émission :** valeur permettant d'estimer la quantité d'émissions associée à une unité d'activité (par exemple, par tonne de combustible consommée ou par tonne de produit fabriqué), afin d'estimer les émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) à partir de données d'activité.
- **FLAG :** Forêts, Terres et Agriculture.
- **GES (Gaz à effet de serre) :** tout composé gazeux (tel que le dioxyde de carbone ou le méthane) qui absorbe le rayonnement infrarouge, retient la chaleur dans l'atmosphère et contribue à l'effet de serre. Les GES pris en compte dans ce document sont les six gaz répertoriés dans le Protocole de Kyoto : le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4), le protoxyde d'azote (N_2O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF_6).
- ***GHG Protocol* :** référentiel reconnu à l'échelle internationale pour la mesure et le suivi des émissions de gaz à effet de serre.
- **Net Zéro :** état dans lequel une entreprise réduit ses émissions de GES sur l'ensemble de sa chaîne de valeur à un niveau résiduel compatible avec la limitation de l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C et neutralise les émissions restantes grâce à la séquestration permanente de carbone.
- **Objectif absolu :** objectif défini par une réduction des émissions absolues au fil du temps (par exemple : réduire les émissions absolues de CO_2eq de 25 % par rapport au niveau de 2015 d'ici fin 2020).
- **Périmètres :** les périmètres de comptabilisation et de reporting des gaz à effet de serre (GES) peuvent comporter plusieurs dimensions : organisationnelle, opérationnelle, géographique, par unité d'activité ou par objectif. Le périmètre de l'inventaire détermine quelles émissions sont comptabilisées et déclarées par l'entreprise.
- **Plan de transition :** plan d'action stratégique décrivant comment une organisation prévoit d'adapter ses opérations et ses décisions d'investissement afin de s'aligner sur un avenir bas carbone. Il détaille la trajectoire que l'organisation prévoit de suivre pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), y compris les objectifs à court et à long terme, les mesures d'atténuation et d'adaptation, les mécanismes de gouvernance ainsi que les implications financières.
- **Politique de recalcul :** processus défini permettant d'ajuster l'année de référence et les émissions déclarées lorsqu'un changement structurel ou méthodologique significatif survient (par exemple : acquisition, cession d'activité ou spécification de facteurs d'émission).
- **PRG (Potentiel de Réchauffement Global) :** facteur décrivant l'impact du forçage radiatif (c'est-à-dire l'effet sur le réchauffement de l'atmosphère) d'une unité d'un gaz à effet de serre donné par rapport à une unité de CO_2.
- **Science Based Targets initiative (SBTi) :** partenariat mondial réunissant le CDP, le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), le World Resources Institute (WRI) et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Sa mission est d'encourager les entreprises du monde entier à définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre alignés sur les dernières connaissances scientifiques relatives au climat et cohérents avec les objectifs de l'Accord de Paris.
- **Scopes :** concept permettant de distinguer les sources d'émissions directes et indirectes. Trois « scopes » (Scope 1, Scope 2 et Scope 3) sont ainsi définis à des fins de comptabilisation et de reporting des émissions de GES.
- **Scope 1 :** émissions directes de gaz à effet de serre de l'organisation déclarante.
- **Scope 2 :** émissions associées à la production de l'électricité, de la chaleur, du froid ou de la vapeur achetés pour la consommation propre de l'organisation déclarante.
- **Scope 3 :** émissions indirectes d'une organisation autres que celles couvertes par le Scope 2, générées par les activités amont et aval de l'organisation.
- **Séquestration :** transfert d'un gaz à effet de serre de l'atmosphère vers un réservoir de stockage non atmosphérique. La séquestration peut provenir de puits biologiques ou technologiques.

MÉTHODOLOGIE

Cadres de référence et reporting

Le reporting climatique de Lactalis repose sur des référentiels internationaux reconnus :

- *GHG Protocol* et ses guides sectoriels : Méthodologie utilisée pour calculer les émissions des Scopes 1, 2 et 3.
- SBTi : Cadre de référence pour la définition d'objectifs de réduction fondés sur la science à court et à long terme.
- CDP : Publication annuelle d'informations relatives à la gouvernance, aux indicateurs, aux projets et plans d'action, ainsi qu'aux risques et opportunités, en lien avec le sujet climat.

Le Rapport RSE annuel complète ces référentiels en présentant les progrès réalisés chaque année dans le cadre des actions climatiques.

Méthodologie de calcul

Émissions des Scopes 1 et 2

Les émissions des Scopes 1 et 2 sont calculées en multipliant les données d'activité mesurées (par exemple : consommation de carburant, consommation d'énergie) par les facteurs d'émission correspondants et en appliquant les potentiels de réchauffement global (PRG) appropriés.

Les données d'activité sont collectées auprès de l'ensemble des sites industriels, entrepôts et flottes de véhicules placés sous contrôle opérationnel, tandis que les facteurs d'émission proviennent de bases de données externes reconnues.

Les émissions du Scope 2 sont calculées selon les approches location-based et market-based, conformément aux exigences du *GHG Protocol*. Dans le cadre du suivi des objectifs du SBTi, les émissions du Scope 2 calculées selon l'approche *market-based* constituent l'indicateur de référence.

Émissions du Scope 3

Lactalis évalue chaque année la significativité des 15 catégories du Scope 3 et calcule les émissions pour toutes les catégories pertinentes, les exclusions étant limitées aux sources non significatives conformément au *GHG Protocol*. Lactalis distingue les émissions FLAG et non-FLAG, conformément aux lignes directrices du SBTi : Les émissions FLAG correspondent aux émissions indirectes de GES liées aux changements d'affectation des terres, à la déforestation et aux pratiques agricoles tout au long de la chaîne de valeur de Lactalis (notamment l'approvisionnement en lait). Les émissions non-FLAG correspondent à tous les autres types d'émissions indirectes de GES liées à l'énergie et aux activités industrielles. Selon la catégorie et la disponibilité des données, Lactalis utilise soit des données primaires (par exemple des diagnostics GES réalisés au niveau des exploitations agricoles pour l'approvisionnement en lait), soit des données secondaires telles que les dépenses fournisseurs, les volumes d'activité ou des moyennes sectorielles. Ces données d'activité sont multipliées par des facteurs d'émission spécifiques à chaque catégorie ainsi que par les potentiels de réchauffement global (PRG) appropriés. Les facteurs d'émission sont mis à jour chaque année à partir de bases de données externes, dès lors que de nouvelles données ou des sources plus précises sont disponibles.

Audit et assurance qualité des données

Les Scopes 1 et 2 font l'objet d'audits externes annuels afin de vérifier l'exhaustivité et l'exactitude des données déclarées.

Depuis 2025, les émissions du Scope 3 FLAG et non-FLAG associées aux engagements SBTi font également l'objet d'audits indépendants réalisés par un tiers externe afin de renforcer la fiabilité et la transparence des données publiées. Le périmètre de vérification sera progressivement étendu afin de couvrir l'ensemble des émissions du Scope 3. Parallèlement, la qualité des données est progressivement améliorée et les incertitudes réduites grâce à un recours progressivement accru aux données primaires et à des précisions méthodologiques renforcées.

Processus de suivi

Les émissions sont consolidées chaque année au niveau du groupe par la Direction RSE, à partir des données fournies par les Directions métiers et les équipes opérationnelles, après réalisation de contrôles internes sur les données collectées. Les progrès réalisés sont suivis au regard des objectifs validés par la SBTi et font l'objet de revues régulières afin d'orienter les décisions, suivre la performance et accompagner le pilotage des actions.

Les considérations financières liées à la mise en œuvre du plan de transition sont présentées dans la section « Le financement de la transition ».

INDICATEURS ET PÉRIMÈTRE DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION

OBJECTIFS À COURT TERME :

Objectif Zéro Déforestation et périmètre

Objectif : Lutter contre la déforestation et la conversion d'écosystèmes naturels au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Pour plus d'informations sur cet engagement, veuillez consulter notre Politique forêt.

Objectif Scopes 1 et 2 et périmètre associé

Objectif : Lactalis s'engage à réduire de 46,2 % les émissions absolues de GES des Scopes 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019[1].

Conformément aux exigences du SBTi, l'objectif couvre l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre des Scopes 1 et 2 de l'entreprise, telles que définies ci-dessous.

Émissions liées au transport
- Scope 1 : combustion mobile dans les véhicules détenus ou loués à long terme.
- Scope 2 : électricité utilisée pour alimenter les véhicules électriques.

Émissions sur site
- Scope 1 : combustion fixe (chaudières, générateurs, équipements thermiques) et émissions fugitives (HFC) provenant des systèmes de réfrigération et de climatisation.
- Scope 2 : électricité, chaleur ou vapeur achetées et utilisées dans les sites industriels et les entrepôts.
- Bioénergie : les émissions issues de la combustion de biomasse (bois, biogaz) sont incluses conformément aux lignes directrices du SBTi relatives aux émissions et séquestration liées aux terres.

Objectif Scope 3 non-FLAG et périmètre associé

Objectif : Lactalis s'engage à ce que 73,8 % de ses fournisseurs et clients, mesurés en émissions et couvrant les biens et services achetés, les biens d'équipement, les activités liées aux combustibles et à l'énergie, le transport et la distribution amont ainsi que la transformation des produits vendus, disposent d'objectifs fondés sur la science d'ici 2028.

Conformément aux exigences du SBTi, l'objectif couvre 67 % des émissions du Scope 3 non-FLAG.

Le périmètre défini englobe les catégories du Scope 3 non-FLAG les plus significatives, permettant ainsi de couvrir 73,8 % des émissions des catégories sélectionnées, à savoir :
- biens et services achetés (non agricoles)
- biens d'équipement
- activités liées aux combustibles et à l'énergie
- transport et distribution amont
- transformation des produits vendus

Objectif Scope 1 FLAG et périmètre associé

Objectif : Lactalis s'engage à réduire de 33,3 % les émissions de GES du Scope 1 FLAG d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019[2].

Conformément aux exigences du SBTi, l'objectif couvre 100 % des émissions du Scope 1 FLAG.

Objectif Scope 3 FLAG et périmètre associé

Objectif : Lactalis s'engage à réduire de 30,3 % les émissions de GES du Scope 3 FLAG d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2021[2].

Conformément aux exigences du SBTi, l'objectif couvre 67 % des émissions du Scope 3 FLAG.

Ce périmètre inclut les émissions associées à l'approvisionnement en lait cru de vache dans les principaux pays, permettant ainsi de couvrir la proportion requise des émissions du Scope 3 FLAG.

OBJECTIF NET ZÉRO À HORIZON 2050 :

Conformément aux exigences du SBTi relatives aux objectifs de long terme, l'objectif Net Zéro 2050 est défini sur un périmètre d'émissions plus large que les objectifs à court terme de Lactalis, reflétant l'ensemble du périmètre d'émissions applicable aux trajectoires de décarbonation à long terme. Lactalis s'engage donc à réduire :

Objectif Scopes 1 et 2

Lactalis s'engage à réduire de 90 % les émissions absolues de GES des Scopes 1 et 2 d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019[1].

Objectif Scope 3 non-FLAG

Lactalis s'engage à réduire de 90 % les émissions absolues de GES du Scope 3 d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2021.

Objectif Scope 1 FLAG

Lactalis s'engage à réduire de 72 % les émissions de GES du Scope 1 FLAG d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019[2].

Objectif Scope 3 FLAG

Lactalis s'engage à réduire de 72 % les émissions de GES du Scope 3 FLAG d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2021[2].

1. Le périmètre de l'objectif inclut les émissions et la séquestration liées à l'utilisation des terres provenant des matières premières destinées à la bioénergie.
2. L'objectif inclut les émissions FLAG et la séquestration.

ANNÉE DE RÉFÉRENCE ET POLITIQUE DE RECALCUL

Pour chaque objectif de réduction absolue des émissions, Lactalis a défini une année de référence spécifique par rapport à laquelle les progrès sont mesurés.

La politique de recalcul garantit que les mesures déclarées restent comparables dans le temps en ajustant les émissions de l'année de référence et de l'année de reporting lorsque des changements structurels ou méthodologiques significatifs interviennent. Cette approche permet de maintenir un suivi à périmètre constant et avec des frontières organisationnelles constantes, conformément au *GHG Protocol*, et préserve l'intégrité de l'évaluation des progrès réalisés par rapport à nos objectifs.

- **Année de référence des Scopes 1 et 2 :** 2019, choisie comme l'année représentative la plus récente avant la COVID au moment de la définition des objectifs ;
- **Année de référence du Scope 3 :** 2021, correspondant à la première année disposant de données spécifiques, suite au déploiement des diagnostics carbone au niveau des exploitations laitières.

Lactalis ajuste les émissions de son année de référence lorsque les changements cumulés dépassent 5 % des émissions totales du périmètre concerné. Des recalculs peuvent également être effectués en dessous du seuil de 5 % lorsque des changements structurels le justifient.

Les déclencheurs de recalcul comprennent :

- Les changements structurels (acquisitions, cessions, fusions ou modifications majeures du contrôle opérationnel).
  Si les changements interviennent en cours d'année, l'année de référence et l'année de reporting sont recalculées pour l'ensemble de l'année.
- Les changements méthodologiques (nouveaux facteurs d'émission, amélioration de l'accès aux données, mise à jour des méthodes de calcul) ;
- Les erreurs significatives de données ou les corrections cumulées ;
- Les modifications des frontières organisationnelles ou des définitions de périmètre (par exemple, l'ajout de nouvelles catégories du Scope 3).

Les recalculs ne s'appliquent pas à la croissance ou à la diminution organique de l'activité, car celles-ci reflètent des variations réelles des émissions.

10-20 rue Adolphe-Beck
53089 Laval Cedex – France
www.lactalis.com

Crédits photographiques : Lactalis – Manuel Braun, Malin Lauterbach, Peter Liljedahl, Antoine Meyssonnier, Anze Petkovsek, Daniel Osso, Sebastian Stiphout, Christian Andersson, Apelöga, Elias Eriksson, Axel Schorer, Andrea Dahms –, iStock, Shutterstock.

Réalisation : sidièse by epsa